

Projet d'établissement

Association
« Le Mont-Joint »



Le Mont-joint
Lieu de Vie et d'Accueil

Grandir, façonner, prendre soin et s'élever pour prendre son envol

L.V.A « Le Mont-Joint »
Chez Monsieur Cédric PROUTEAU
Lieu-dit « Le Mont-joint »
03370 VIPLAIX
Tel : 04.70.06.31.67 / 06.32.04.63.33
Mail: cedricprouteau31@hotmail.com

Un lieu, une histoire, des vies

L'histoire du Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) du « Mont-Joint » est l'évolution d'une aventure individuelle à une aventure collective.

Son histoire témoigne d'ailleurs de la trajectoire d'un individu dans ses murs : se ressaisir de son individualité pour s'inclure dans le collectif : le « vivre avec » et le « vivre ensemble ».

Avant même le projet humain incarné par ce lieu, il fallut en poser les fondations. Sa construction, pierre par pierre, du lieu a duré trois années (2007-2010).

Durant les travaux, le lieu portait déjà en lui les gènes du projet humain et collectif que l'on lui connaît aujourd'hui : j'ai conduit l'ensemble du chantier dans un état d'esprit participatif.

Immédiatement, ma première intention a été de faire de cet endroit, un « lieu de vie » et de rencontres, avant même son appellation officielle. Les premiers accueillis ont donc été des personnes en situation d'handicap durant leurs vacances.

Dès 2010, le lieu fut un accueil de tourisme adapté pour ces personnes. Parallèlement, en partenariat avec les établissements ou services sociaux et médico-sociaux de différents départements, le lieu a permis l'accueil et la prise en charge d'adolescents décrocheurs.

Ainsi, quelques 600 adultes et 80 adolescents ont traversé ce lieu pendant cinq ans, de 2010 à 2015.

Cette activité, d'une expérience de 5 ans déjà, a permis l'ancrage d'une histoire et d'une idéologie dans le voisinage. Le lieu commençait à se faire connaître dans le département. Dans cette continuité, j'ai répondu à un appel à projets du département de l'Allier afin de pérenniser et professionnaliser les accueils : en septembre 2015, le LVA du « Mont-Joint » était né...

Depuis 2015, le lieu a grandi, dans sa réflexion, dans ses modalités d'accueil mais aussi dans son fonctionnement. La riche expérience, tant en émotions positives qu'en désillusions, est le résultat de la complexité de l'aventure humaine du LVA.

Vous découvrirez au fil des pages qui vont suivre, la réflexion collective, écrite à plusieurs mains, de ce que nous pensons être l'âme actuelle du LVA. Tout comme le lieu, ce récit ne pouvait être, que co-construit avec les salariés et l'entourage du LVA. Ensemble, nous sommes la clef de voûte de cette utopie en action et constante évolution.

Cédric Prouteau, fondateur du LVA.

Table des matières

I.	INFORMATIONS GÉNÉRALES D'UN LVA ET D'ACCUEIL	5
I.1.	Cadre légal	5
I.2.	Situation géographique	6
I.3.	Description des locaux	6
I.4.	Fondements et valeurs de la structure	6
I.5.	Les 3 piliers des valeurs du LVA	6
	a. La bienveillance	6
	b. « Le vivre avec »	7
	c. La construction de soi	7
II.	PROJET PEDAGOGIQUE ET HUMAIN DU LVA MONT-JOINT	8
II.1.	Accueillir dans l'association « <i>Le Mont-Joint</i> »	9
	a. Avant l'admission.....	9
	b. L'Admission.....	10
	c. Les critères d'admission.....	11
II.2.	Besoins, rythmes et développement de l'enfant et de l'adolescent	12
	a. Les besoins de l'enfant et de l'adolescent.....	12
	b. Les rythmes biologiques	14
	c. Développement psycho-affectif.....	16
	d. Développement psychosocial.....	18
	e. Développement psychosexuel.....	19
	f. Développement cognitif.....	20
	g. Développement moral	21
II.3.	Le Mont-Joint : lieu d'accompagnement personnalisé.....	22
	a. Pourquoi un enfant est orienté en LVA et pourquoi dans notre LVA ?.....	22
	b. Période de découverte et d'adaptation	23
	c. Le projet personnalisé et concerté	23
II.4.	Les modalités d'accompagnement	24
	a. Les relations avec les familles	24
	b. L'Éducatif.....	24
	c. Les Soins (psychique, corporel, médical...)	25
	d. Scolarité et social	25
	e. Vers plus d'autonomie	26
	f. Préparer à l'âge adulte : vers une fin d'accompagnement	26
	g. Le projet de réorientation et/ou de professionnalisation.....	26
	h. L'après LVA, vers un autre lieu de résidence	26

III.	DANS LES COULISSES DE LA VIE QUOTIDIENNE DU LVA MONT-JOINT	27
III.1.	La mission de médiation éducative	27
a.	Les bienfaits de la campagne... ..	27
b.	... Pour un développement de l'estime de soi	27
III.2.	Au-dedans	28
a.	Organisation des espaces collectifs et individuels	28
b.	Esprit de règle de vie : l'exemple des écrans	29
c.	Diversité des soins et une attention à porter au quotidien	32
III.3.	Au dehors	36
a.	Vivre avec les animaux de la ferme au Mont-Joint.....	36
b.	Les apports éducatifs	37
c.	Vies et rythmes des animaux	38
d.	Organisation des activités de la ferme	40
e.	Hors LVA : Ouverture à l'extérieur pour favoriser l'inclusion.....	41
III.3.	Pluralité des activités proposées	42
IV.	ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES EQUIPES DU LVA MONT-JOINT	45
IV.1.	Les ressources humaines.....	45
a.	L'équipe pluri-professionnelle	45
b.	Organisation du travail : planning	47
c.	Modalités d'évaluations internes et externes	48
d.	Démarche qualité et Référentiel d'évaluation	48
IV.2.	Les temps collectifs de l'équipe	50
b.	Réunion hebdomadaire	50
c.	Analyse de la pratique	51
d.	Les séminaires	51
IV.3.	Partenariats et réseaux	52
a.	Nos réseaux	52
b.	Nos partenaires	53
c.	Pour aller plus loin	54

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES D'UN LVA ET D'ACCUEIL

I.1. Cadre légal

- Caractéristiques : Structure sociale d'accueil de type familial.

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a reconnu l'existence de petites structures d'accueil dénommées « Lieux de Vie et d'Accueil ». Le décret de l'application 2004-1444 rend désormais possible le fonctionnement de ces structures.

Le LVA « Le Mont-Joint » s'inscrit à part entière dans l'application de cette loi.

Code de l'action sociale et des familles - Article L313-1-1

Modifié par [LOI n°2015-1776 du 28 décembre 2015 - art. 65](#)

« II - Sont exonérés de la procédure d'appel à projet mentionnée au I

3° Les projets de création et d'extension des lieux de vie et d'accueil mentionnés au III du même article L. 312-1 »

De plus :

« Le LVA et d'accueil est géré par une personne physique ou morale autorisée à accueillir au moins trois et au plus sept personnes, majeures ou mineures relevant des catégories énumérées au I de l'article D. 316-2, afin notamment de favoriser leur insertion sociale. Par dérogation à l'alinéa précédent, l'autorisation mentionnée à l'article L. 313-1-1 peut porter à dix le nombre maximal de personnes accueillies, sous réserve que ces personnes soient réparties dans deux unités de vie individualisées et que ces unités respectent chacune le nombre maximal fixé à l'alinéa précédent, dans le respect de la capacité globale prévue à ce même alinéa. »

- Statut juridique : Travailleur diplômé du Secteur Social en Association loi 1901.

Le LVA et d'accueil est un établissement privé géré par une association à but non-lucratif en Association loi 1901. Il relève de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et de l'article D316 du code de l'action sociale et des familles.

I.2. Situation géographique

La propriété principale : (7 places)

A VIPLAIX (03370), lieu-dit Le Mont Joint, à 30km de MONTLUÇON en direction de CHATEAUMEILLANT, cette ancienne bâtisse restaurée d'une surface de 300 m² habitable s'inscrit dans un cadre magnifique de campagne et de collines, au cœur du bocage Bourbonnais. Terrain attenant de 6 000m².

L'unité d'extension d'accueil : (2 places)

A VIPLAIX, lieu-dit Courzadet, à 25km de MONTLUÇON en direction de CHATEAUMEILLANT, ancienne bâtisse restaurée d'une surface de 80 m² habitable. Terrain attenant de 300m².

I.3. Description des locaux

Plus d'informations et photos du lieu sur : <http://accueil-montjoint.over-blog.com/>

I.4. Fondements et valeurs de la structure

Le LVA « Le Mont-Joint » a été créé fin 2014 par un groupe d'éducateurs convaincus qu'un accueil social pouvait se faire autrement qu'en institution classique. La notion de « vivre avec » décloisonne l'accompagnement de l'enfant et permet d'inclure l'enfant en l'encadrant dans la même dynamique.

Ce faisant, ce projet nous engage de toute évidence auprès du jeune. Nous l'accueillons pour une tranche de vie, le respectons et croyons en ses potentialités. Nous l'aidons à organiser sa forme de pensée, sa connaissance, son épanouissement, par la mise en œuvre de tous les moyens et les compétences qui sont les nôtres. Ceci, dans le but de l'aider à devenir un adulte équilibré, structuré, capable de vivre et de travailler dans la société, d'être respecté et de s'épanouir.

I.5. Les 3 piliers des valeurs du LVA

Réfléchies en équipe lors de la rédaction de ce projet, ces valeurs sont un idéal vers lequel tend notre accompagnement. Elles s'articulent autour de trois thématiques qui sont : la bienveillance, le « vivre avec et ensemble » et la construction de soi.

a. La bienveillance

La première valeur au cœur de notre travail est la **bienveillance**. Le CNRTL définit la bienveillance comme étant « *la qualité d'une volonté qui vise le bien et le bonheur*¹ ». Elle est un caractère essentiel à la prise en charge d'enfants confiés à la protection de l'enfance. Dans ce contexte, nous pouvons affirmer que la bienveillance regroupe un ensemble de pratiques et de réflexions éthiques ancré dans le quotidien et que nous allons à présent définir. Dans son livre *Cessez d'être gentils soyez vrai !*, le psychothérapeute Thomas D'ANSEMBOURG explique que : « *L'empathie ou la compassion, c'est la présence portée à ce que je vis ou ce que l'autre vit. Empathie pour soi-même ou empathie pour l'autre, il s'agit de porter notre attention de ce qui se vit sur le moment* ». Selon lui, le processus d'empathie se déroule en quatre étapes :

- Premièrement, il est nécessaire d'écouter sans juger, minimiser ou conseiller. Juste écouter !
- Deuxièmement, se concentrer sur les besoins et les sentiments de l'autre. Il est alors indispensable de se mettre en « *vibration* » avec ce que l'autre exprime pour être en mesure de se mettre à sa place.
- Troisièmement, se faire le reflet des sentiments et des besoins de l'autre pour l'inviter à se situer intérieurement mais également pour lui montrer que l'on se situe dans une écoute bienveillante essentielle à la prise en compte de ses besoins.
- Quatrièmement, remarquer un relâchement de la tension chez l'autre.

Dans le cadre de notre accompagnement, cette écoute empathique permet de mettre en place une communication non violente, qui permet aux bénéficiaires de lire et étayer leur ressenti émotionnel lors des situations de tensions. Elle est un facteur de la bienveillance envers les autres mais aussi envers soi-même, favorisant l'établissement du lien au sein du collectif.

¹<https://www.cnrtl.fr/definition/bienveillance>

b. « Le vivre avec »

La seconde valeur autour de laquelle s'articule notre travail est le **vivre avec**. Les enfants que nous accueillons au quotidien sont l'objet d'un placement judiciaire, une injonction qui leur impose un éloignement de leur milieu naturel : la famille. Le **vivre avec** consiste à organiser le quotidien de façon à ce que l'enfant puisse s'épanouir tout en respectant l'autre, ce qui peut être source de contrainte et de frustration. Cet aspect se manifeste à travers le **principe d'inclusion inconditionnelle** de sorte que le bénéficiaire, à son arrivée, apporte avec lui son histoire, ses difficultés, ses souffrances et est accueilli tel qu'il est. Dans un souci **d'exemplarité**, nous nous engageons à transmettre des codes favorisant l'inclusion dans la société. En outre, nous considérons que l'adulte se doit d'être un modèle **d'authenticité** et de **congruence** qui doit s'exprimer avec sincérité, tout en prenant compte de l'âge et des difficultés de l'individu qu'il a en face de lui. Dans une certaine mesure, le LVA partage les valeurs de la psychothérapie institutionnelle dans le sens où nous cherchons à faire « *profiter au maximum des structures existantes afin d'essayer d'exploiter tout ce qui peut servir à « soigner » les malades qui y vivent* »². Bien que les enfants que nous accueillons ne puissent être qualifiés de « malades », le LVA est une institution qui demeure ouverte sur le monde et reste ainsi un espace qui organise divers aspects de la vie et ce, dans l'objectif de favoriser la **construction de soi**, dernière valeur que nous tenons à mettre en avant dans notre prise en charge.

c. La construction de soi

Dans notre travail, nous sommes régulièrement amenés à rencontrer des enfants qui, malmenés par la vie, présentent d'importantes failles narcissiques. Nous considérons que cette recherche de soi est une **quête** semée d'embûches. Car, tout comme l'aventurier pourchasse son trésor, l'enfant se doit d'être à la recherche de son identité. Notre rôle peut être à la fois de stimuler et de favoriser au mieux ce désir à travers le **respect** de la **subjectivité** et du **libre arbitre** de chacun. Outre le parcours des enfants que nous accueillons, nous devons laisser **la place à la régression et à l'échec**.

Souvent, les personnes accueillies ont pu être l'objet de maltraitances à la fois physique, psychologique ou affective. En résulte alors des troubles pouvant s'apparenter à des **psychotraumatismes** que le DSM IV définit de la manière suivante : « *troubles présentés par une personne ayant vécu un ou plusieurs événements traumatiques ayant menacé leur intégrité physique et psychique ou celle d'autres personnes présentes, ayant provoqué une peur intense, un sentiment d'impuissance ou d'horreur, et ayant développé des troubles psychiques liés à ce(s) traumatisme(s).* »

Notre rôle est alors d'accompagner les enfants dans leur processus de **résilience** même si parfois, divers facteurs tels que la déficience intellectuelle et la violence du traumatisme rendent ce travail difficile voire impossible à court terme.

² Jean Oury, La Psychothérapie institutionnelle de Saint-Alban à La Borde, op. cit.

II. PROJET PEDAGOGIQUE ET HUMAIN DU LVA MONT-JOINT

Préambule

Le LVA du Mont Joint accueille des enfants dont le parcours initial de vie s'est fait avec des adultes qui n'ont pas pu satisfaire l'ensemble de leurs besoins fondamentaux. Par conséquent, leur développement physique, affectif, intellectuel et social, leur construction dans toutes leurs potentialités, leur autonomie et leur socialisation se trouvent ainsi compromis.

Nous accueillons donc des enfants ayant développé, pour certains, des types d'attachement plus ou moins assurés ou non, découlant d'interactions précoces inadaptées, insuffisantes, ou absentes et générant des troubles du comportement impactant la construction, le maintien de l'estime d'eux même, et de l'estime des autres.

Par troubles du comportement, nous entendons : « *Classiquement, on parle de troubles du comportement lorsque de l'agir non socialisé vient au premier plan comme mode d'expression dans la relation. Ces troubles qui manifestent une tentative de s'affirmer socialement inadéquate, témoignent d'une souffrance psychique qui ne peut se dénommer ni même parfois se penser. Une verbalisation peut accompagner les troubles ou même prendre une place prépondérante mais sa valeur de communication est perturbée.*

Les troubles du comportement impliquent des processus interactifs qui mettent en jeu l'enfant (l'adolescent), l'environnement, les règles de fonctionnement de la société dans une époque et une culture donnée. Ils entraînent des conséquences allant de la simple gêne au danger pour celui qui les présente et pour autrui. Ils doivent parallèlement être décodés comme des manifestations des difficultés de l'enfant (adolescent) pour s'assurer de sa valeur et de l'estime de lui-même. » (Jean-Pierre Visier, Michèle Maury)

Cela se traduit concrètement par des enfants qui :

- peuvent arriver en mauvaise santé (vaccinations non à jour, sous poids, poux, pathologies dermatologiques...)
- ont pu être confrontés à la violence physique et psychique,
- ont pu évoluer dans milieu insécurisant,
- peuvent avoir des difficultés à lier des relations familiales, amicales, fraternelles, amoureuses,
- manque parfois de repères spatio-temporels,
- manque parfois d'estime d'eux (ont été les mauvais objets),
- ont, pour certains, subi des chocs psycho-traumatiques,
- peuvent ne pas s'inscrire dans la réalité,
- peuvent avoir des représentations sociales erronées,
- présente parfois des problématiques sexuelles,
- ont parfois des troubles psychiatriques.

II.1. Accueillir dans l'association « Le Mont-Joint »

Afin d'accueillir l'enfant au sein du LVA dans les meilleures conditions possibles, les demandes sont étudiées au cas par cas. Les admissions ne s'effectuent pas dans l'urgence, elles sont soumises à un protocole se déclinant en préadmission et admission.

a. Avant l'admission

Une demande initiale de placement au LVA est à adresser au responsable de la structure. Un premier contact téléphonique permet d'aborder les places disponibles ou les délais ainsi que les informations concernant l'enfant. En complément, et afin d'évaluer la demande en équipe pluridisciplinaire, une note sociale est demandée (idéalement au format PDF). Elle devra faire apparaître :

- Une description de la situation familiale de l'enfant ;
- Le cadre et les conditions légales de son placement ;
- Le déroulement de sa scolarité ;
- Les informations nécessaires concernant son état de santé ;
- Le contenu de son projet individualisé ;
- La problématique et le motif de la demande d'accueil au sein du LVA.

Dans un délai d'environ deux semaines, l'équipe se réunit afin d'évaluer la possibilité d'accueillir le jeune. Dans ce cadre, la commission prend en compte :

- La disponibilité des places ;
- Si le profil de l'enfant correspond aux critères du public accueilli ;
- Si le groupe reste à un équilibre d'un accompagnant pour 3 enfants.

Si la commission rend un avis favorable à la poursuite du processus d'admission, la structure demandeuse en est avisée afin d'organiser une rencontre. Par ailleurs, nous définissons l'éducateur pressenti à la référence de l'enfant, celui qui deviendra la personne privilégiée concernant les contacts administratifs et le suivi de l'accompagnement du jeune.

Suite à cela, l'équipe échange sur les modalités à mettre en place, afin de préparer l'accueil le plus adapté possible pour l'enfant. Lors de ces échanges, l'équipe va déterminer les personnes qui seront présentes lors de la future admission

La première rencontre réunit, d'une part l'équipe du LVA (le responsable de la structure, l'éducateur pressenti pour la référence et la psychologue), et d'autre part, l'enfant, son éducateur référent et, selon les modalités, le ou les parent(s). L'objectif est d'accompagner les enfants et leurs familles à se projeter de la manière la plus concrète et rassurante possible sur le quotidien et le personnel du LVA. Ainsi, nous présentons le fonctionnement et les locaux du LVA et nous évaluons la compatibilité des besoins et demandes avec nos valeurs et outils éducatifs.

Notons que si l'objectif est d'aider chacun à se projeter dans l'accompagnement au LVA, nous évaluons en équipe et avec l'ASE la pertinence de la présence des parents à cette visite. En effet, lorsque la relation parent-enfant est telle (relation intrusive, d'emprise, de loyauté aliénante) que la présence du parent dans la maison pourrait entraver l'installation de l'enfant, nous préférons en sauvegarder l'enfant et son lieu d'accueil. Par ailleurs, nous sommes vigilants quant au droit de visite et d'hébergement accordé aux parents et à ne pas l'enfreindre au cours de cette visite.

Suite à cette rencontre, une réponse définitive est rendue sous 48h par le LVA. Si la réponse est positive, les deux établissements fixent une date d'admission pour le jeune. L'enfant ne pourra être accueilli qu'après la signature d'une convention de séjour passée entre le LVA, l'ASE et la famille.

Déclinaison en étapes

- ✓ **1^{ère} ETAPE** : Une demande initiale de placement au LVA est à adresser au responsable de la structure. Un premier contact téléphonique permet d'aborder les places disponibles ou les délais ainsi que les informations concernant l'enfant. En complément, et afin d'évaluer la demande en équipe pluridisciplinaire, une note sociale est demandée (idéalement au format PDF). Elle devra faire apparaître :
 - Une description de la situation familiale de l'enfant ;
 - Le cadre et les conditions légales de son placement ;
 - Le déroulement de sa scolarité ;
 - Les informations nécessaires concernant son état de santé ;
 - Le contenu de son projet individualisé ;
 - La problématique et le motif de la demande d'accueil au sein du LVA.
- ✓ **2^{ème} ETAPE** : Dans un délai d'environ deux semaines, l'équipe se réunit afin d'évaluer la possibilité d'accueillir le jeune. Dans ce cadre, la commission prend en compte :
 - La disponibilité des places ;
 - Si le profil de l'enfant correspond aux critères du public accueilli

Si la commission rend un avis favorable à la poursuite du processus d'admission, la structure demandeuse en est avisée afin d'organiser une rencontre.

Au cours de cette étape, nous définissons l'éducateur pressenti à la référence de l'enfant, celui qui deviendra la personne privilégiée concernant les contacts administratifs et le suivi de l'accompagnement du jeune.

- ✓ **3^{ème} ETAPE** : La concertation réunit, d'une part, l'équipe du LVA (le responsable de la structure, l'éducateur pressenti pour la référence et la psychologue), et d'autre part, l'enfant, son éducateur référent et sa famille dans la mesure du possible. Cette concertation a pour objectif de se rencontrer et d'entendre les différentes parties afin d'évaluer ensemble la compatibilité des besoins et demandes avec nos valeurs et outils éducatifs. C'est dans ce temps que le fonctionnement du LVA est présenté. Une visite des locaux a également lieu ce jour-là.

Cette étape vise à accompagner les enfants et leurs familles à se projeter de la manière la plus concrète et rassurante possible sur le quotidien et le personnel du LVA.

- ✓ **4^{ème} ETAPE** : Suite à cette rencontre, une réponse définitive est rendue sous 48h par le LVA. Si la réponse est positive, les deux établissements fixent une date d'admission pour le jeune.

L'enfant ne pourra être accueilli qu'après la signature d'un contrat de séjour passé entre l'organisme demandeur, la famille et le responsable du LVA.

b. L'Admission

En prenant en compte toute la singularité de l'enfant accueilli, nous adaptons nos modalités d'admission. Il est ainsi possible de partager des repas ou des nuitées au LVA. Il est également possible d'inclure le REC (Référént Enfant Confié) afin d'apporter davantage de sécurité et de stabilité à l'enfant. L'objectif étant d'effectuer une passation de relais et une transition en douceur afin de s'adapter aux besoins de l'enfant.

Un livret d'accueil est remis et présenté au nouvel arrivant. La convention de séjour est signée entre l'organisme demandeur, la famille et le responsable du LVA. Nous nous engageons dans un accompagnement mutuel.

Le jour de son admission, l'enfant vient, accompagné par son éducateur référent et celui-ci est invité à partager le premier repas au sein du LVA. L'objectif de cette étape est d'effectuer la passation de relais, une transition en douceur, permettant au jeune de prendre quelques repères dans les heures qui suivent son arrivée, tout en étant accompagné d'une personne connue et rassurante pour lui. De plus, cela permet à l'accompagnateur de se faire une première idée du fonctionnement du LVA.

Un livret d'accueil est remis au nouvel arrivant. Après lecture, ce dernier s'engage à signer le règlement intérieur du LVA.

c. Les critères d'admission

Certains critères de l'évaluation de la possibilité d'accueil de l'enfant peuvent représenter des limites à l'admission. En effet, la disponibilité de place, le taux d'encadrement d'un professionnel pour 3 enfants, ainsi que l'homogénéité du groupe sont des limites à prévoir. De plus, la nécessité d'une scolarité externe et la prise en considération de l'âge de l'enfant font également partie des limites d'admission.

Les enfants que nous accueillons doivent faire l'objet d'une mesure de placement ordonnée par un Juge des Enfants. Notre agrément nous permet d'accueillir 9 enfants âgés de 4 à 18 ans.

Nous pratiquons un taux d'encadrement d'un professionnel pour 3 enfants. Ainsi, il nous incombe d'évaluer si la problématique et les besoins des enfants proposés à un accueil au LVA sont compatibles avec les problématiques et besoins des enfants déjà accueillis et avec ce taux d'encadrement. Nous accordons de l'importance à travailler auprès d'un groupe globalement homogène, pour répondre au mieux aux besoins de chacun.

Les enfants accueillis doivent bénéficier d'une scolarité externe, soit en milieu ordinaire, soit en milieu spécialisé (ITEP, IME).

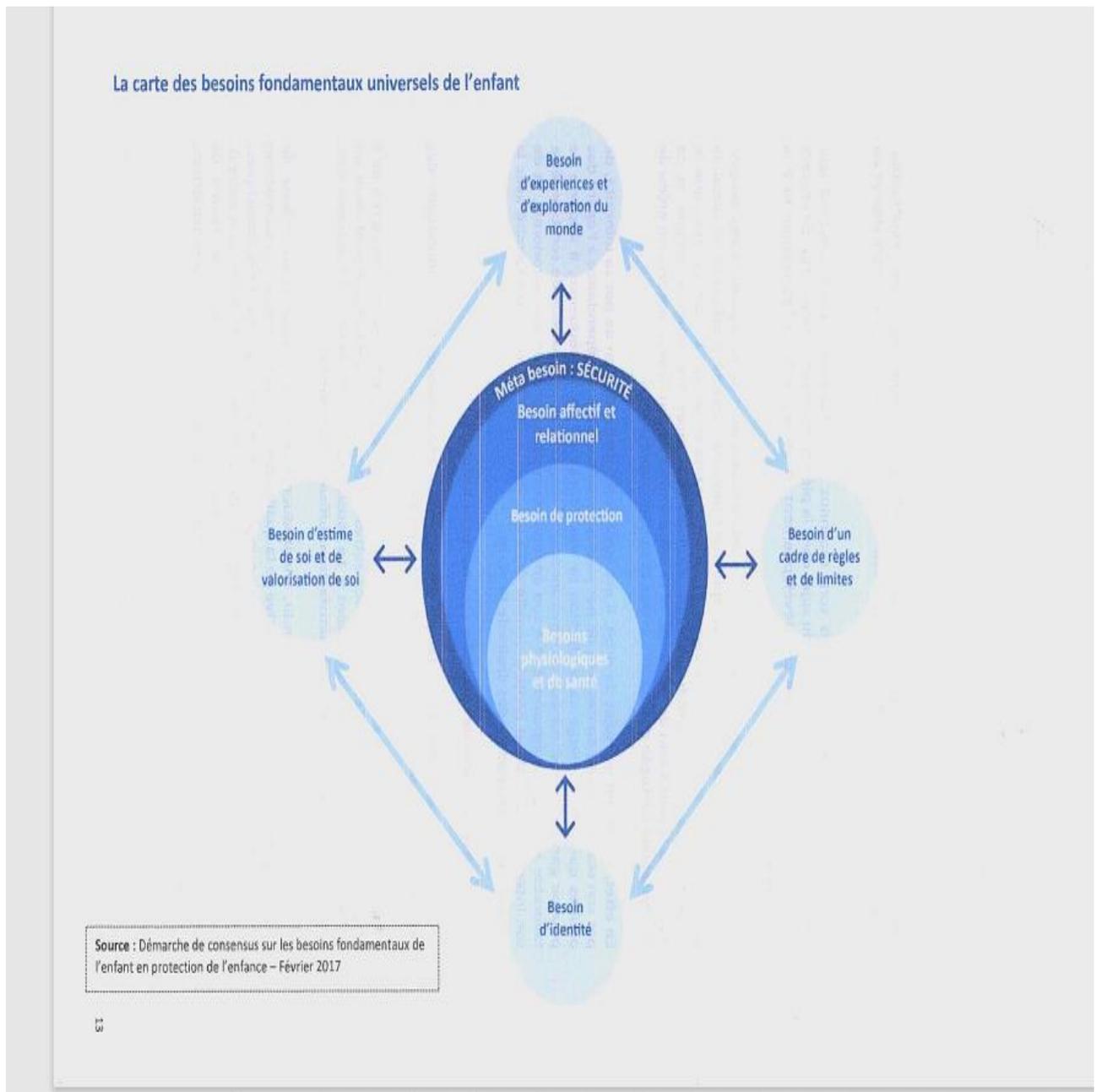
Une extension du « Mont-Joint », mise en place en novembre 2019, permet aujourd'hui d'accompagner les besoins spécifiques d'adolescents. Ainsi, à son arrivée au LVA, nous évaluons si l'âge du jeune et ses besoins sont plus compatibles avec l'unité "Mont-Joint" ou l'unité d'extension, dans la limite de 7 places au « Mont-Joint » et 2 places en unité d'extension.

II.2. Besoins, rythmes et développement de l'enfant et de l'adolescent

a. Les besoins de l'enfant et de l'adolescent

Certains besoins sont plus prégnants chez les enfants accueillis.

Par conséquent, le LVA élabore le « projet de compensation personnalisé » en lien avec le projet pour l'enfant de l'ASE et les souhaits de celui-ci. Ce projet vise à apaiser les carences en **besoins fondamentaux**, afin de recréer un attachement sécurisé (une base de sécurité) pour diminuer les troubles du comportement en déconstruisant les modes relationnels automatisés inadaptés et en les remplaçant par des modes relationnels acceptés et valorisés, tremplin à une ouverture vers le monde et à la pleine jouissance de ses capacités.



(Schéma : rapport de consensus sur les besoins fondamentaux)

Le premier besoin satisfait au LVA qui conditionne tous les autres est :

- **Le besoin de sécurité**

Les autres besoins sont :

- **Besoins affectifs et relationnels** : besoin de reprendre confiance dans la relation humaine notamment auprès des adultes, besoin d'inclusion

- **Besoins physiologiques et de santé et besoins de protection** :

- Respect du cadre juridique
- Respect de l'ordonnance de placement
- Respect des droits de l'enfant
- Besoin d'identité
- Besoins de règles et de limites
- Besoin d'estime de soi et de valorisation de soi
- Besoin d'expérience et d'exploration du monde

Tous les besoins sont interdépendants les uns des autres. Chaque enfant est carencé, à des degrés divers, dans l'ensemble ou une partie seulement de ses besoins et nécessite donc un « cadre de suppléance compensateur structurant » (cf. Rapport de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant) adapté à sa problématique. Certains besoins ne sont pour certains même pas accessibles tant qu'un autre besoin n'est pas en bonne partie comblé.

Tout sera défini dans le « parcours d'accompagnement ».

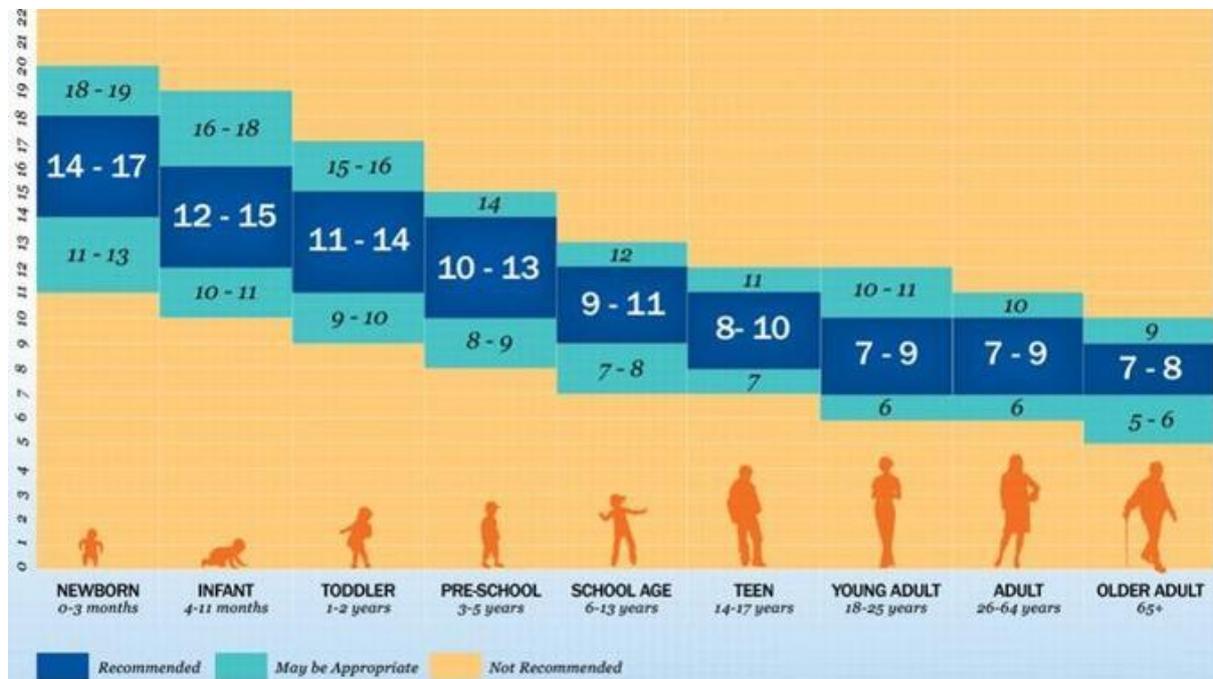
b. Les rythmes biologiques

Le corps vit au rythme d'horloges biologiques internes, dites circadiennes (périodicité d'environ 24h). Elles déclenchent notamment les cycles de veille-sommeil et entraînent diverses modifications physiologiques (telle la baisse de la fréquence cardiaque pendant la nuit). Une horloge centrale, située dans le cerveau, coordonne toutes les horloges périphériques. Le cycle est synchronisé par divers signaux externes. La lumière recale ainsi l'horloge centrale sur un cycle de 24 heures. L'alimentation influe quant à elle plutôt sur les horloges secondaires (via l'insuline qui régule la concentration de sucre dans le sang).

Veille-sommeil

Chez un **enfant**, le sommeil est composé de six cycles : **l'endormissement**, le **sommeil lent très léger**, le **sommeil lent léger**, le **sommeil lent profond**, le **sommeil lent très profond** et le **sommeil paradoxal**. Chaque cycle a une durée d'environ **90 à 120 minutes**.

Globalement, le sommeil diurne diminue à partir de 2 ans. Le temps de sieste quotidien ne dépasse pas deux heures et commence à disparaître vers trois ans. Au-delà de 7 ans, un rituel de sieste qui perdure peut être le signe de nuits trop courtes. L'évolution du sommeil de jour entraîne une réorganisation du sommeil nocturne. En première partie de nuit, les phases de **sommeil lent profond** deviennent plus nombreuses. Par ailleurs, à partir de 3 ans, la capacité à passer de l'assoupissement à l'état de veille mature.



Graphique des recommandations de la National Sleep Foundation concernant la durée quotidienne de sommeil par tranches d'âge.

Alimentation

Au cours des apports alimentaires, les besoins nutritifs et évolutifs des enfants et adolescents sont considérés, de manière à leur apporter la quantité calorique juste nécessaire pour ériger l'organisme régulièrement sur la journée.

Le rythme alimentaire, avec la recommandation d'un repas toutes les 3-4h en journée, se règle sous l'action d'hormones :

- L'hormone de la faim, la ghréline, est sécrétée lorsque l'estomac et les intestins sont vides. Sur le plan corporel, la sensation de faim se manifeste par une sensation de vide et de creux dans le ventre, des gargouillements ou des bruits dans le ventre, une plus grande envie ou appétit pour les aliments. Selon l'intensité de la faim, il peut également survenir une diminution de l'énergie pour réaliser ses activités, des difficultés de concentration, une impatience voire une irritabilité.

- L'hormone de la satiété, la leptine, se déclare 15 à 20 min après le début de l'ingestion alimentaire. Manger lentement est donc indispensable pour en ressentir les effets (ventre juste assez plein pour une sensation d'être « agréablement rempli », sensation d'être satisfait, bien-être physique, diminution de l'envie de manger, moins d'attraits pour les aliments, les aliments ont moins bon goût qu'à la première bouchée, prise alimentaire moins rapide).

- A l'adolescence, la puberté :

Parmi les phénomènes qui caractérisent l'adolescence, les plus visibles sont les changements pubertaires aboutissant au développement complet des caractères sexuels, à l'acquisition de la taille définitive, de la fonction de reproduction et de fertilité. La puberté souffre de différences interindividuelles importantes (précocité, durée, intensité), à l'impact psychologique indéniable (modification du monde interne, des représentations, des affects, des émotions, de l'image du corps et de sa place dans la relation au plaisir). Le développement pubertaire est source tout à la fois d'angoisse, de fierté et d'affirmation. L'enfant ne se reconnaît dans un corps qui lui devient étranger et ne se retrouve plus dans un corps d'enfant qui n'existe plus. La puberté est un temps de dysharmonie.

Alors que le corps a des besoins, l'adolescent peut perturber ce développement jusqu'à mettre son corps en danger.

Le rythme veille-sommeil se décale sous l'action de la fabrication de mélatonine. Nous sommes désireux de structurer le sommeil, de manière à combler le besoin de repos, le besoin scolaire, ainsi que le besoin d'auto-régulation dont l'adulte en devenir devra faire preuve pour gérer son quotidien de manière autonome. Nous prônons l'expérimentation par le jeune afin de définir ses bonnes habitudes de sommeil ou la réorganisation de ses routines.

Les adolescents expérimentent, testent et combinent une grande diversité de pratiques alimentaires. Ces **pratiques** sont révélatrices de processus de construction de leur identité. La variété permet par ailleurs qu'ils trouvent leur propre équilibre alimentaire et se forment. Le rapport affectif à la nourriture reste important, même à l'adolescence, dans sa dimension relationnelle et socialisante. Là encore, nous prônons l'expérimentation et l'ouverture sur les conséquences des habitudes changeantes.

Parce que l'adolescence peut être une période de décompensation de troubles alimentaires (anorexie, boulimie notamment), nous sommes vigilants à prévenir ce type de pathologie et veillons à ce que les jeunes puissent exprimer leurs besoins émotionnels souvent clivés, restaurer leur narcissisme, acquérir/reconquérir de l'autonomie et des projets face à des emprises relationnelles.

c. Développement psycho-affectif

Il s'agit d'un processus très complexe dans lequel l'enfant acquiert progressivement la capacité de vivre et d'exprimer ses sentiments et émotions. Pour y parvenir, le contact avec les autres est essentiel, de telle sorte que les développements social et affectif doivent aller de pair. L'affectivité se développe tout au long de la vie, mais l'enfance et l'adolescence sont des étapes cruciales pour apprendre à reconnaître et à gérer les émotions et les sentiments.

Durant l'enfance

Le stade de l'enfance est un pilier fondamental dans le développement de l'affectivité. Durant lequel l'être humain a besoin de nous sentir soigné, aimé, valorisé. Tout le développement en dépendra (personnalité affective, développement psychosocial, cognitif et moteur).

Un facteur important dans la vie émotionnelle future est le type d'attachement qui se développe dans la petite enfance. Développé par Bowlby (1986), l'attachement se forme au cours de la première année de la vie et est le résultat du besoin de lien affectif de l'enfant et du comportement qui est mis en jeu pour satisfaire ce besoin. L'attachement primaire des enfants (souvent aux parents et aux frères et sœurs) dure habituellement toute la vie et sert de modèle pour les relations avec les autres enfants et les adultes.

Durant l'adolescence

C'est une étape importante dans le développement affectif et la formation de la personnalité. Les échanges et les interactions sociales se développent d'une manière extraordinaire. Pour autant, elles affaiblissent la référence à la famille et aux figures d'attachement de l'enfance.

Parallèlement à l'émancipation familiale, l'adolescent établit des liens plus étroits avec ses pairs et les premières relations de couple apparaissent.

Le développement affectif à l'adolescence est lié à des besoins différents :

- Le besoin d'intimité, qui permet d'intérioriser et d'opérer un réajustement psychobiologique produit par les changements corporels qu'ils vivent.
- le besoin de liberté et d'indépendance par rapport à leur famille, qui fait progresser dans l'autonomie, condition d'entrée dans la vie adulte.
- le besoin de construire leur propre personnalité et identité. Ces dernières sont le produit de leur projet de vie, de leurs préférences et de leurs choix sociaux, sexuels, professionnels et vocationnels.

La qualité des liens d'attachement :

Chez l'enfant (Bowlby, 1986)	Chez l'adolescent (Main, 2000)
<p><u>Attachement sécure</u> L'enfant manifeste une forme de protestation lors des séparations et accueille sa mère avec plaisir à son retour. Il s'accompagne d'une meilleure estime de soi, de la capacité à « faire appel » et favorise la capacité d'exploration.</p>	<p><u>Attachement sécurisant et autonome</u> les adolescents rapportent de façon cohérente leurs expériences d'attachement, positives ou négatives. Ils montrent des signes d'intégration de ces expériences dans leur vision d'eux-mêmes et valorisent les relations d'attachement.</p>
<p><u>Attachement insécure-évitant</u> L'enfant ne fait pas appel à autrui au fur et à mesure que le stress monte et développe un sentiment de solitude. Il a tendance à masquer sa détresse émotionnelle ou à se sentir invulnérable, et à considérer que l'on ne peut pas faire confiance aux autres. Il essaye de garder le contrôle dans les situations de détresse en diminuant la réactivité du système d'attachement et en réduisant ses signaux de détresse en direction des parents.</p>	<p><u>Attachement esquivant</u> Les adolescents présentent un discours incohérent, soit en idéalisant leurs parents, soit en insistant sur leur incapacité à se rappeler des expériences d'attachement ou en niant l'effet d'expériences négatives</p>
<p><u>L'attachement insécure-ambivalent ou résistant</u> L'enfant se montre très ambivalent en situation de stress, comme s'il résistait à son besoin d'être réconforté. Il adopte une stratégie d'augmentation de fonctionnement du système d'attachement et d'augmentation des signaux. Il manifeste de la détresse lors de la séparation, un mélange de recherche de contact et de rejet coléreux, des difficultés à être réconforté (besoins non autorisé)</p>	<p><u>Attachement préoccupé</u> Les adolescents laissent voir la colère lorsqu'ils parlent de leurs relations d'attachement ou ont des difficultés à distinguer le passé et le présent. Ils oscillent entre des évaluations positives et négatives de ces expériences ou encore utilisent un langage passif.</p>
<p><u>Attachement désorganisé</u> Les enfants peuvent se figer dans des postures évoquant la peur et la confusion. Leur séquence temporelle donne une impression de désorganisation, des comportements apparemment opposés sont exprimés simultanément, les mouvements semblent incomplets et l'expression des affects mal dirigée.</p>	<p><u>Attachement désorganisé</u> Traumatisme non résolu qui se caractérise par des lapsus ou de petites erreurs dans le discours, touchant la mort ou d'autres expériences traumatisantes.</p>

Sur le plan éducatif, nous nous inspirons de ce qui se développe dans les familles dites « flexibles » (Minucchin). Ainsi, nous œuvrons afin de développer un bon niveau de confiance en soi et de confiance en l'autre (collaboration dans la résolution de problèmes, ajustement avec prise en considération du point de vue de l'autre, échange émotionnel).

Les caractéristiques adoptées par le chemin de développement affectif détermineront, dans une certaine mesure, le type de liens interpersonnels et les modes de relation qu'une personne établit dans sa vie. Le développement affectif implique la capacité d'expérimenter et de manifester des états affectifs par des comportements externes, permettant de s'intégrer dans un environnement social, qui à son tour, par rétroaction, permet de couvrir les besoins fondamentaux (physiologiques, cognitifs, sociaux et affectifs).

d. Développement psychosocial

Erikson (1968) a défini 8 stades du développement psychosocial, chacun se caractérisant par les conflits et les crises que l'individu doit surmonter pour grandir et être soi.

Stade 1 (première année de vie) : Confiance versus méfiance

En fonction de la qualité et la stabilité des premiers soins donnés à l'enfant, il trouvera son milieu comme aimant, bienveillant, consistant, supportant et fiable, ce qui lui donnera confiance au monde qui l'entoure, ou au contraire, le percevra comme rejetant, inconsistant et hostile, ce qui lui donnera l'impression qu'il ne pourrait rien espérer de celui-ci.

Stade 2 (18 mois-3ans) : Autonomie versus Honte et Doute

Face à l'apprentissage de la propreté, de la marche et du langage, la façon dont l'enfant va répondre aux demandes sociales d'auto-régulation et de contrôle de soi va contribuer à développer chez lui un sentiment d'efficacité personnelle (en termes d'autonomie) ou de doute.

Stade 3 (3-6ans) : Initiative versus Culpabilité

L'enfant explore activement son environnement (objets et personnes). Si des obstacles sont posés par le milieu, alors tout désir d'entreprendre va s'associer à un sentiment de culpabilité chez l'enfant. Si la quête d'autonomie est soutenu par le milieu, l'enfant planifiera et prendra de nouvelles initiatives.

Stade 4 (âge scolaire, 6-12 ans) : Compétence versus Infériorité

L'enfant qui a acquis la confiance, l'autonomie et qui prend des initiatives, trouvera en l'école un lieu favorable pour développer ses compétences. Selon que l'enfant est valorisé ou non dans ce qu'il entreprend et dans les habiletés qu'il développe, il acquiert un sentiment de compétence ou au contraire d'infériorité.

Stade 5 (adolescence) : Identité versus Confusion de rôles

Les transformations/pubertaires accompagnent l'adolescent d'un ensemble de questionnements par rapport à lui-même et aux nouveaux rôles qui l'attendent. A ce stade, l'adolescent doit intégrer toutes ses expériences afin de construire un sentiment identitaire stable et cohérent. Cela sous-tend qu'il est en mesure de se différencier des autres, de prendre ses distances par rapport aux normes établies, aux valeurs véhiculées par ses différents milieux de vie et aux pressions de toutes sortes.

Stade 6 (jeune adulte) : Intimité versus Isolement

Une fois que l'individu a acquis son identité, il va s'engager dans des relations plus authentiques avec d'autres personnes. Ses choix de vie commencent par se concrétiser. L'individu commence à comprendre le vrai sens de l'amour, procède à l'apprentissage d'une profession et se lance sur le marché du travail. La capacité à établir des relations intimes avec autrui (non fusionnelles, non stéréotypées, non manipulatrices) empêchera l'isolement.

Stade 7 (âge adulte mature) : Descendance versus Stagnation

Stade 8 (Dernière partie de la vie) : Intégrité versus Désespoir

Le groupe est primordial dans les processus de socialisation et d'identité, particulièrement à l'adolescence ; il permet des lieux d'identifications qui aident progressivement à se détacher de l'identification aux objets parentaux/d'éducation. Le processus d'individuation implique à la fois une affiliation à ces autres mais aussi une prise de distance et une autonomisation vis-à-vis d'eux. Dans les relations sociales, il existe un risque de s'embarquer dans des comportements déviants en se soumettant aveuglément à la morale du groupe ou aux directives du leader. Nous veillons à ce qu'un groupe de pairs ne soit pas surinvesti, au détriment de toute autre vie relationnelle et de l'identité personnelle, et qu'il garde une fonction socialisante et individuante.

Construire son identité, c'est apprendre à se connaître (image de soi), apprendre à connaître les autres, apprendre à se connaître au travers du regard des autres (image sociale de soi), interagir avec son environnement en répondant aux exigences du milieu. L'enfant puis l'adolescent, dans la manière dont il va traiter les informations et s'engager dans le monde, va développer une connaissance de soi (dimension objective de l'identité). Le décalage entre ce qu'il aimerait être et ce qu'il est, entre ses aspirations et ses comportements effectifs va engendrer son estime de soi (dimension affective et évaluative). Les expériences de vie se multipliant à chaque âge, nous avons à cœur de différencier les domaines d'appréciation (soi physique, soi émotionnel, soi scolaire, soi social, soi familial, intérêts, personnalité, soi sexuel, soi futur...) pour trouver des domaines de forces qui viennent contrebalancer avec les domaines altérés et l'accompagner à construire/préserver une estime globale de soi positive.

La conception évaluative de soi se construit sous l'influence de différents facteurs ou événements (existence d'une personne déterminante, intériorisation des jugements, style éducatif parental, perceptions des réussites et des échecs, pratique d'un sport, intégration dans un groupe...), que nous tentons de mobiliser dans un but de renforcement positif.

e. Développement psychosexuel

Selon la perspective freudienne, le développement psychosexuel se fait en cinq stades progressifs.

Stade oral (0 - 1 an)

Comme son nom l'indique, la bouche est conçue comme la principale source du plaisir pour l'enfant (Sucer, mâchouiller, mordre et manger). Biberon ou sein apaisent des pulsions sexuelles.

Stade anal (1 - 3 ans)

La source du plaisir va se transposer à la région anale. L'enfant tire un double plaisir dans le contrôle de ses sphincters, à la rétention ainsi qu'à l'expulsion. Cet âge coïncide avec l'apprentissage de la propreté. Pour mieux développer sa sexualité, l'enfant a besoin d'un soutien bien dosé de son entourage ; être trop contraignant à son égard, risque de favoriser chez lui des prédispositions à des comportements sexuels déviants.

Stade phallique (3 - 5 ans)

C'est le stade du complexe d'Œdipe, qui se traduit par l'amour que l'enfant éprouve pour le parent du sexe opposé accompagné de la haine pour le parent du même sexe. A cette phase, seul le phallus (pénis) a valeur d'existence. Le petit garçon qui se rend compte que comme son père, il est en possession du pénis, se compare avec celui-ci et en veut sa mère pour femme. Son père devient automatiquement son rival, dont il serait mieux de pouvoir l'éliminer pour avoir sa mère à lui seul ; La fillette qui réalise qu'elle est privée du pénis reproche à la mère de ne pas lui en donner, par conséquent elle veut posséder son père et éliminer sa mère, sa rivale.

Garçon ou fille, l'enfant doit accepter qu'il ne sera jamais le partenaire du parent de sexe opposé mais qu'il peut devenir comme celui ou celle qui est privilégié(e) et en apprendre des choses intéressantes : le travail de deuil débouche sur les identifications.

La différenciation des sexes commence par s'imposer. Le pénis et le clitoris deviennent les principales zones qui procurent du plaisir à l'enfant.

L'enfant commence par faire face à des interdits et réalise qu'il ne lui est pas permis de réaliser tout ce qu'il veut.

Stade de latence (6 - 12 ans)

Cette période est considérée comme une période d'arrêt du développement des pulsions libidinales. Au lieu de concentrer ses énergies vers la poursuite des objectifs d'ordre sexuel, l'enfant canalise ses intérêts vers le milieu extra-familial, les groupes de pairs et les apprentissages scolaires et sociaux.

C'est le moment pour l'individu de commencer à intérioriser les valeurs et les normes véhiculées par ses groupes d'appartenance. A côté de la nécessité de trouver de la satisfaction à ses besoins, le principe de réalité s'impose à l'individu.

Stade génital

C'est au cours de l'adolescence que les expressions de la sexualité vont se manifester concrètement. Sous l'action de la puberté, les organes génitaux sont maintenant matures.

Dans un contexte de séparation/individuation fait de sentiment d'abandon, de culpabilité et d'étrangeté, l'amitié est narcissiquement rassurante et sécurisante pour se construire un nouveau système de valeurs et de nouveaux objets d'investissement. Une fois la sécurité et la confiance en soi retrouvée, les relations narcissiques peuvent faire place aux premières relations objectales et aux relations amoureuses. La pulsion sexuelle se tourne vers des « objets » extérieurs et vient poser la question de l'identité sexuelle, constitutive de l'identité personnelle. Les questions du désir, de l'altérité du désir de ce que vaut l'adolescent pour l'autre apparaissent également.

Si au cours de l'enfance l'amour était conçu comme un jeu, à l'adolescence, l'amour commence par prendre son vrai sens, même si encore non abouti.

La littérature reflète le rôle de l'estime de soi, de la confiance en soi, de la capacité à s'affirmer, des compétences sociales ou encore du sentiment de compétence personnelle dans les conduites sexuelles à risque (grossesse précoces, IST/IMT).

f. Développement cognitif

La cognition est définie comme étant l'activité de savoir et les processus mentaux par lesquels nous développons et utilisons nos connaissances pour résoudre différents problèmes. Les différents mécanismes de la pensée tels que la perception, l'apprentissage, le raisonnement, la mémoire sont des exemples de processus cognitifs qui nous permettent de comprendre. La connaissance se développe par de nouvelles expériences.

Le plus connu des chercheurs sur le développement cognitif est sans doute Jean Piaget. Selon lui, le jeu permet spécifiquement l'évolution intellectuelle de l'enfant, car ce dernier a un but, il est actif et il est productif. La cognition de l'enfant se développera progressivement de la naissance à l'âge adulte.

0 à 2 ans, le stade sensori-moteur :

Durant cette période, le contact qu'entretient l'enfant avec le monde qui l'entoure dépend entièrement des mouvements qu'il fait et des sensations qu'il éprouve. Chaque nouvel objet est manipulé pour en comprendre progressivement les caractéristiques par essais et erreurs. Il perçoit progressivement les limites de son corps. Il acquiert la permanence de l'objet et commence à faire des liens de causalité entre ses actions et leurs résultats.

2 à 6/7 ans, le stade préopératoire :

Durant cette période qui se caractérise entre autres par l'avènement du langage, l'enfant devient capable de penser en terme symbolique, de faire le lien entre l'objet et le symbole (l'objet fourchette, le mot fourchette prononcé, le mot fourchette écrit, le dessin d'une fourchette, etc..). L'enfant saisit aussi les notions de quantité, d'espace, ainsi que la distinction entre passé et futur. Mais il demeure beaucoup orienté vers le présent et les situations physiques concrètes, ayant de la difficulté à manipuler des concepts abstraits. Sa pensée est aussi égocentrique, en ce sens qu'il assume souvent que les autres voient les situations de son point de vue à lui. C'est le stade du développement du langage, de l'imitation, du dessin.

7 à 11 ans, le stade des opérations concrètes :

Avec l'expérience du monde qui s'accumule en lui, l'enfant devient capable d'envisager des événements qui surviennent en dehors de sa propre vie. Il commence aussi à conceptualiser et à créer des raisonnements logiques qui nécessitent cependant encore un rapport direct au concret. Un certain degré d'abstraction permet aussi d'aborder les disciplines telles les mathématiques où il devient possible de résoudre des problèmes avec des nombres, de coordonner des opérations dans le sens de la réversibilité, mais toujours au sujet de phénomènes observables. Résoudre des problèmes à plusieurs variables en les décortiquant de façon systématique demeure exceptionnel à ce stade.

Les notions de temps, d'espace et de vitesse se précisent, les classifications se font sur des critères qui s'affinent.

Dès 11-12 ans, stade des opérations formelles :

L'ado peut réfléchir à des choses abstraites (l'art, l'amour, la mort, la religion) et peut adopter temporairement l'avis d'un autre, c'est le début de l'autocritique.

Les nouvelles capacités de ce stade, comme celle de faire des raisonnements hypothético-déductifs (déduction et induction) et d'établir des relations abstraites, sont généralement maîtrisées autour de l'âge de 15 ans. C'est la formulation d'hypothèses, l'induction, la déduction qui intéresseront l'adolescent. A la fin de ce stade, l'adolescent peut donc, comme l'adulte, utiliser une logique formelle et abstraite. Le mode des possibles s'ouvre. Il peut aussi se mettre à réfléchir sur des probabilités et sur des questions morales comme la justice.

L'adolescent devient également capable de métacognition (réfléchit sur sa pensée, prend conscience de son fonctionnement cognitif et des tentatives qu'il met en œuvre pour contrôler et réguler ce processus).

Un milieu éducatif qui contribue au développement des connaissances cognitives et métacognitives doit à la fois être source de perturbations (pour entraîner un conflit cognitif chez l'enfant) et à la fois offrir des conditions de rééquilibrations (constructions de nouvelles constructions cognitives pour s'adapter aux perturbations cognitives) et de la régularité. Trop de régularité (rigidité éducative) n'offre pas d'évènement nouveau qui crée de déséquilibre. A contrario, s'il n'y a pas de régularité et uniquement des déséquilibres (souplesse éducative), les évènements ne sont alors pas prévisibles et aucune loi régisseuse ne peut se déterminer à la représentation du jeune. Cette balance perturbation/équilibre doit se mener progressivement au regard d'expériences antérieures dont l'enfant s'accommode pour en améliorer sa représentation.

g. Développement moral

Etroitement lié au développement cognitif, le développement moral se fait par des intégrations successives. Si de 4 à 10 ans, la morale est pré-conventionnelle (stade 1 : évitement des punitions et soumission aux normes extérieures, puis stade 2 : soumission à son intérêt personnel), puis se construit conventionnelle jusqu'à 13 ans (stade 3 : orienté vers l'approbation d'autrui et au maintien de bonnes relations, puis stade 4 : orienté vers les conventions sociales pour le maintien de l'ordre social), à l'adolescence, le niveau de morale peut devenir post-conventionnel (stade 5 : orienté vers le contrat social, puis stade 6 : orienté vers les principes moraux qui régissent les lois et les règles) (théorie de Kohlberg). Gilligan vient intégrer deux rapports à la morale : le premier, masculin, est fondé sur un rapport au monde empreint de justice ; le second, féminin, est fondé sur le dialogue, le sens de la responsabilité et l'attention à autrui qui sont aux fondements de l'éthique du care (« s'occuper de », « faire attention », « prendre soin », « se soucier de »).

Chaque groupe social a ses valeurs, ses règles et ses normes. Ainsi, en complémentarité avec les groupes sociaux auxquels participent les jeunes (milieu scolaire, activités extrascolaires, entre autres), nous travaillons à donner les moyens de s'approprier les règles et la loi et non pas seulement à la recevoir aveuglément. En cas de transgressions, nous souhaitons signifier aux jeunes que la sanction éducative (rédaction/présentation d'excuses argumentées aux personnes pensées atteintes par la transgression par exemple) est consécutive à la violation d'un droit afin de l'accompagner à assimiler progressivement la loi pour réorganiser dans son système de représentation les éléments du droit qui régissent ses systèmes d'appartenance. Nous tentons de lui inculquer que les interactions sociales sont basées non pas uniquement sur le respect unilatéral et le respect de l'autorité (morale hétéronome), mais aussi sur le partage de règles internalisées personnellement (morale autonome).

Chez l'adolescent, la désobéissance est un passage obligé, car en besoin de repères quant aux adultes dont il ne reconnaît plus l'autorité naturelle, en besoin de reconnaissance et d'attention quant aux personnes rencontrées (même si tout acte n'est pas sanctionné/puni, il est a minima nommé auprès du jeune), en besoin d'organisation et de rétablissement des limites et interdits structurants.

Nous sommes vigilants à la répétition et à la surenchère des transgressions et prises de risques afin d'évaluer l'existence de conduites à risques, au-delà du rite de passage, et les conséquences psychologiques, physiologiques ou sociales. Si les adolescents peuvent avoir connaissance du risque, les comportements entrent parfois en contradiction.

II.3. Le Mont-Joint : lieu d'accompagnement personnalisé

a. Pourquoi un enfant est orienté en LVA et pourquoi dans notre LVA ?

Le choix de placer un enfant au LVA plutôt que dans un autre lieu d'accueil se justifie par le fait que l'enfant ait déjà expérimenté d'autres types de placement et présente, parfois, des problématiques multiples.

Ainsi, on peut observer chez eux :

- la nécessité d'un accueil en petite collectivité pour travailler la confiance aux autres, pour expérimenter ses relations sans avoir les contraintes d'un gros groupe,
- le besoin de s'éloigner des inconvénients des grandes institutions,
- la nécessité d'expérimenter le « vivre avec » et créer des liens fraternels,
- la recherche de repères fixes, d'un cadre plus contenant de par la permanence humaine (assistants permanents présents 7 jours en continue nuits et jours),
- le besoin de développer le sentiment d'habiter un « chez lui » au plus près d'une vie familiale dans une maison, avec des animaux, un jardin,
- le besoin d'un milieu rural et d'expérimenter la médiation avec les animaux,
- la nécessité de ne pas s'enfermer dans des problématiques liées à l'âge de par l'hétérogénéité des accueils,
- la nécessité de cesser d'avoir un parcours chaotique, avec des successions de prises en charges,
- sa propre famille peut refuser qu'il aille dans une autre « famille », par conflit de loyauté,
- ils sont dans l'impossibilité d'investir affectivement une famille d'accueil confrontés au conflit de loyauté car divisés entre deux familles,
- ils ont eu une mauvaise expérience en famille d'accueil et grandes institutions,
- ils viennent d'une famille d'accueil qui ne répond plus aux besoins de l'enfant par manque de dispositif relais.

b. Période de découverte et d'adaptation

Au cours du premier mois, nous apprenons à faire connaissance avec le jeune accueilli. Nous le laissons aussi faire connaissance avec le lieu et les personnes qui y habitent afin de trouver ses repères. Sur cette période d'apprivoisement, nous sommes garants de sa bonne adaptation et intégration (lien avec ses pairs, lien avec les adultes, rapport à l'autorité et au cadre, ancrage progressif dans le rythme quotidien, rapports aux apprentissages...).

Cette période amène à définir et à co-construire un contrat de séjour entre l'équipe éducative, l'enfant accueilli et sa famille, tout en prenant en compte les objectifs établis par l'ordonnance de placement. Ce projet est adapté au séjour en LVA et s'appuie sur l'écrit initial qui avait été élaboré avec l'établissement d'origine. L'éducateur référent sera garant du bon déroulement et du respect du contrat.

Il est important de notifier que l'éducateur référent est celui qui a la gestion de l'administratif de l'enfant. Il est aussi le trait d'union entre l'enfant, sa famille et les services d'administration.

c. Le projet personnalisé et concerté

Une fois la période d'observation achevée, l'équipe éducative est en mesure de proposer un projet personnalisé qui répond à l'âge, aux capacités et aux difficultés individuelles de l'enfant ou l'adolescent. Le jeune accueilli est préalablement entendu sur ce qu'il perçoit de ses besoins et envies. Le travail de co-construction se poursuit. Le projet personnalisé se décline en objectifs et en moyens à mettre en œuvre. Ainsi, si les objectifs peuvent être similaires d'un jeune à un autre, les caractéristiques de chacun sont considérées pour décliner les outils, les modalités d'accompagnement, qui seront utilisés pour mener à bien son placement au LVA.

Le projet personnalisé est formalisé en réunion d'équipe pluridisciplinaire. Des temps dédiés permettent l'écriture, l'analyse et l'évaluation/réadaptation à chaque renouvellement de placement. Chaque évolution de projet intègre la parole de l'enfant.

II.4. Les modalités d'accompagnement

Lors de la rédaction du projet individuel de l'enfant, l'équipe se penche sur les modalités d'accompagnement à mettre en œuvre pour mener à bien son placement.

Le LVA s'engage à mettre en place auprès de l'enfant un accompagnement personnalisé autour de l'éducatif, des liens familiaux et sociaux, du soin et de la scolarité. Toutes ces modalités sont adaptées en fonction de la situation et des besoins du jeune.

Dans notre logique de co-construction, nous avons à cœur de mener ce projet « avec l'enfant » afin de lui permettre d'être acteur de son changement et de s'ancrer dans son parcours. Cela nous paraît primordial pour outiller les jeunes accueillis afin d'être autonomes dans leurs pensées et leurs actions.

a. Les relations avec les familles

Dans un premier temps, l'ASE nous met en lien avec la famille, à travers la transmission de l'ordonnance de placement. C'est ce jugement qui fixe les modalités de relation avec les familles, à respecter pendant l'accueil de l'enfant. L'ASE est le pont entre les familles et le LVA.

La mission principale du LVA est de maintenir les liens familiaux dans une régularité et une constance. Conformément à la Loi de 2016, nous tendons au maximum vers un bien-être de l'enfant dans sa famille en passant par une construction ou une reconstruction des liens familiaux.

Pour parvenir à ces objectifs, le LVA met en place différents moyens et outils. Nous répondons à l'ordonnance judiciaire, en accompagnant l'enfant dans ses relations avec sa famille. En effet, nous sommes en capacité de médiatiser les appels téléphoniques quand cela est ordonné. Nous pouvons aussi accompagner l'enfant directement au domicile, et accompagner le parent dans sa fonction parentale. Si nous sommes dans l'observation dans un premier temps où l'enfant est présent, il est important de faire état des observations aux parents dans un second temps et de leur prodiguer des conseils éducatifs, toujours en lien avec une connaissance que nous développons de l'enfant et de ses besoins. Toutefois les visites médiatisées sont souvent effectuées soit par l'ASE soit par l'AFD. Nous sommes en lien avec ces différentes structures afin de travailler en continuité et en cohérence autour de la situation de l'enfant et de sa famille.

L'équipe est attentive et s'adapte également aux moyens et aux ressources dont dispose la famille. Nous pouvons orienter les familles vers les services de droit commun, pour des accompagnements juridiques, pour des modes de garde ou des suivis sécurisants en vue d'un retour à domicile.

Des rencontres ponctuelles peuvent être organisées, au sein du LVA, à domicile ou en lieu neutre (Maison des Solidarités Départementales notamment) toujours en fonction des besoins et dans le respect de l'ordonnance du juge. Ces rencontres peuvent s'adresser au(x) parent(s) avec leur enfant ou au(x) parent(s) seul(s). Au-delà de ces rencontres ponctuelles, le LVA possède plusieurs outils, afin de pérenniser les relations avec les familles (appels téléphoniques, échanges par mail, message ou encore appels en visio).

b. L'Éducatif

Le LVA s'engage à accompagner le jeune accueilli dans le respect de son intégrité. Cet accompagnement tient à s'inscrire en cohérence d'un parcours de vie global construit autour des situations spécifiques de chaque jeune. L'éducation que nous inculquons passe par des valeurs qui nous sont communes et d'autres qui peuvent être plus spécifiques au LVA « Le Mont-Joint », comme le tri, le recyclage, le biologique... qui font que nous nous inscrivons dans un mode de vie sain et durable. De ce fait, le quotidien est un outil d'accompagnement pour l'évolution de l'enfant ou l'adolescent.

Avant d'arriver au LVA, un enfant peut être en « mode survie ». Il nous revient donc d'appréhender ses rituels, ses habitudes, sa temporalité construisant son histoire afin de la voir plutôt appliquer le « mode vie » plus simplement.

L'éducation passe aussi par l'apprentissage du respect de soi et d'autrui. Nous accordons une grande importance au savoir-vivre ensemble à travers la collectivité, mais également en prenant en compte le respect et les besoins d'individualités de chacun. Ces modalités d'accompagnement sont les piliers du bon fonctionnement du LVA « Le Mont-Joint ».

c. Les Soins (psychique, corporel, médical...)

A son arrivée au LVA, un bilan médical de l'enfant est fait, afin d'assurer la continuité et la cohérence des suivis déjà engagés ou de démarrer des prises en charges nécessaires à ses besoins. Le LVA dispose d'un réseau large de partenaires médicaux et paramédicaux (médecine général, dentiste, podologue...).

Le soin, qu'il soit psychique, corporel ou médical, passe également par le bien-être que chaque intervenant va pouvoir apporter notamment par différents biais d'accompagnement, tels que le rapport à l'animal (le LVA dispose d'une basse-cour, d'une volière, de petit bétail, d'animaux de compagnie) et le rapport à la nourriture (le plaisir de cultiver, de cueillir, de cuisiner, de découvrir, de partager...). Nous accompagnons également l'enfant autour du soin du corps et de l'esprit (hygiène, habillage, coiffage, détente et bien être, relaxation...).

Au sein du LVA, les enfants ont accès à un suivi psychologique mis en place par le psychologue de la structure, à une fréquence qui dépend des besoins d'expressions individuelles. Les objectifs principaux sont d'accompagner les enfants à mettre en mots ce qu'il se passe de significatif pour eux, d'en dégager des émotions, d'éveiller l'empathie et un regard plus étendu sur la situation et d'imaginer des pistes de résolutions autres que la transgression. De plus, ce professionnel peut être à l'origine d'ateliers permettant à l'enfant une certaine réflexion sur lui-même ou sur ce qui l'entoure (ateliers d'aptitudes sociales, ateliers d'expressions, ateliers en lien avec la sexualité sous différentes formes selon ce qu'elle vient représenter à différents âges de développement...). Les thématiques peuvent s'adapter en fonction des vécus individuels ou de groupe.

N'ayant pas pour mission la thérapie, le professionnel peut néanmoins se mettre en lien avec les structures de droit commun (CMP, Maison des Adolescents notamment) si les enfants nécessitent une prise en charge de cette nature.

d. Scolarité et social

Le maintien des repères du jeune accueilli dans sa scolarité est essentiel dans la mesure du possible et si cela répond à son bon équilibre. Dans le cas contraire, le LVA saura mettre en place les dispositifs nécessaires à la bonne continuité des apprentissages scolaires et à l'intégration sociale du jeune. De par leur permanence et leur présence sur des temps forts du quotidien, les éducateurs peuvent réaliser un suivi approfondi des apprentissages scolaires du jeune.

En plus d'être présent auprès du jeune, l'éducateur permanent est disponible pour les points scolaires avec l'enseignant, participe aux ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation), se met en lien avec la médecine scolaire et les professionnels aptes à constituer un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) ou un dossier MDA lorsque cela est nécessaire (mise en place d'AESH, d'un suivi SESSAD, orientation ITEP ou IME).

L'équipe pluridisciplinaire s'attache à ce que chaque jeune accueilli au sein du LVA puisse s'épanouir à travers une intégration dans la vie sociale ; pour cela, les jeunes participent activement à la vie et événements du village. Chaque jeune peut également pratiquer une activité sportive ou culturelle de son choix, ce qui lui permet de retrouver ses pairs dans un autre cadre que le LVA ou la sphère scolaire. Avec accord des permanents, les jeunes du LVA peuvent inviter des amis ou se rendre à des invitations.

A travers ces modalités d'accompagnement, l'éducateur a pour devoir de rendre compte de l'évolution de la situation du jeune dont il est référent. Ceci dans le but de le transmettre aux différents services administratifs en charge du suivi de la situation du jeune en question. Cet écrit est rédigé après concertation de l'équipe pluridisciplinaire lors d'une réunion.

e. Vers plus d'autonomie

L'autonomisation passe par plusieurs étapes : la confiance en soi, la compréhension du quotidien et sa capacité à s'inscrire dans ce quotidien (savoir vivre seul, être indépendant quant à la gestion du linge, des repas, de l'entretien d'un logement, des courses, du budget...), le savoir-être en société et une capacité à s'adapter aux situations. Le rôle de l'éducateur est de construire des repères, d'inclure l'enfant accueilli dans leur réalisation puis de donner un retour valorisant sur ses compétences à les réaliser seul.

Cette autonomisation se travaille avec différents outils. Cela implique le « faire avec » (exemple : le repas), la mise en situation de l'autonomie à travers différents exercices (exemple : la gestion budgétaire d'un panier de courses dans un hypermarché ou se réveiller, se lever et se préparer seul). Afin d'élargir ses moyens d'autonomisation, la structure envisage la mise en place d'un appartement pour les jeunes arrivant proche de la majorité, pour qu'ils puissent se confronter à leurs capacités d'autonomie dans le quotidien. Ce projet permettrait de responsabiliser le jeune en étant au plus proche d'une réalité de gestion de vie indépendante, tout en bénéficiant de notre étayage rassurant.

f. Préparer à l'âge adulte : vers une fin d'accompagnement

Il existe les fins d'accueil liées à une réorientation et celles liées à la majorité du jeune accueilli.

Quelle que soit la réorientation (autre lieu d'accueil, retour en famille avec relais vers un service de placement à domicile ou d'AEMO), les possibilités d'accompagnement sont toujours abordées avec le Référent Enfant Confié, l'enfant et sa famille. L'objectif est de signifier :

- 1) les limites de l'accueil au LVA au regard de besoins évolutifs du jeune dans le cas d'une orientation sur un autre lieu d'accueil ou au contraire de signifier,
 - 2) les ressources suffisantes de la famille pour maintenant répondre aux besoins psycho-développementaux de leur enfant dans le cas d'un retour à domicile. Ensemble nous tenterons de trouver la meilleure réorganisation/procédure possible qui réponde tant aux besoins des enfants qu'au besoin de soutien du (des) parent(s) dans cette prise en charge nouvelle qui s'annonce.
- La majorité, quant à elle, est une date limite d'accueil au sein du LVA. Nous travaillons cette fin d'accompagnement pour permettre à l'enfant de devenir adulte et autonome.

g. Le projet de réorientation et/ou de professionnalisation

Dès leur arrivée au LVA, la scolarité est un axe de travail important, pour lequel nous effectuons un suivi tout du long. Ainsi, c'est dans un libre échange que le sujet du projet de métier est abordé, puis le cursus à suivre pour y parvenir. Développant une connaissance de l'enfant et de ses compétences et limites, nous tentons de le guider au mieux pour qu'il puisse se poser dans un choix pérenne qui lui corresponde et convienne. Ainsi, à sa majorité, le jeune accueilli peut se trouver en plein parcours d'accès à un diplôme.

En parallèle, nous pouvons, en fonction des différentes situations et des différents besoins, réaliser des contrats CESU, qui consistent à faire avec et faire faire, aux jeunes en demande, des petits travaux d'entretiens (jardinage, tonte...), à travers des interventions "chez nous" éducateurs. Cela leur permet de continuer à prendre conscience de la valeur du travail et le goût de l'effort, avec un statut de salarié. Cela leur donne aussi, pour la plupart leurs premières expériences, et permet d'étoffer leur CV.

h. L'après LVA, vers un autre lieu de résidence

En fonction des situations de chaque jeune accueilli, nous préparons avec lui la suite, un autre lieu d'hébergement si besoin, en CHRS, en foyer d'hébergement pour adulte ou encore en FJT, ou bien une émancipation « totale » à travers un emménagement en appartement, un rapprochement familial ou pour exemple, l'obtention du permis de conduire. L'envol a différentes formes, différents sens et reste propre à chaque individu.

III. DANS LES COULISSES DE LA VIE QUOTIDIENNE DU LVA MONT-JOINT

III.1. La mission de médiation éducative

a. Les bienfaits de la campagne...

Une des particularités du LVA est sa situation géographique. En effet, le LVA du Mont-Joint se situe au beau milieu de la campagne bourbonnaise, près du village de Viplaix. Le fait d'être excentré d'une grande ville ne nuit pas forcément à la qualité de vie, elle pourrait même l'améliorer. Cet emplacement n'a pas été choisi par hasard, bien au contraire, car il apporte une « havre de paix » permettant aux enfants de se recentrer sur eux.

Les enfants peuvent évoluer dans un grand espace, ce qui leur permet de pouvoir développer leur imaginaire, de créer des choses telles que des cabanes, des terrains de jeux (parcours de vélo, construction ...). Le développement de la dextérité est renforcé par le biais de ces activités extérieures car en créant des espaces sécurisés, nous permettons aux enfants, selon leurs rythmes, leurs envies et leurs goûts, un ancrage certain dans cet environnement.

Le fait d'être en milieu rural permet d'apporter des connaissances aux enfants sur l'environnement qui les entoure. Cet intérêt pour ce milieu permet de les sensibiliser à l'écologie et de les recentrer sur des valeurs essentielles et non sur des envies matérielles. Le potager représente bien ces idées en étant à la fois un support de création et de mise en pratique des connaissances, mais aussi un gage de qualité de vie.

Cette situation géographique, au cœur d'un bocage, permet aux enfants de construire un sentiment d'appartenance, grâce à la proximité du voisinage. Les enfants peuvent par le biais d'activités ou d'échanges, tisser des liens de confiance avec les habitants du hameau, et vivre des beaux moments dans l'instant présent.

b. ... Pour un développement de l'estime de soi

Effectivement, de par leur parcours de vie, la plupart des enfants placés manquent de confiance en eux. Toutes les actions mises en place au sein du LVA ont pour objectif d'acquérir des savoir-faire et des savoir-être visant à développer l'estime de soi. Nous investissons plusieurs activités tout au long de l'année afin de la favoriser.

Les activités sportives telles que la piscine, le vélo, les randonnées ou autres ainsi que les activités de bien-être telles que la fabrication de cosmétiques ou la méditation permettent de prendre conscience de son corps, de l'appréhender, de finir par le maîtriser afin de mettre en avant ses acquisitions. Peu à peu, l'enfant se rend compte de son potentiel et se sent valorisé. Nous n'hésitons pas à mettre en avant les progrès réalisés par l'enfant à travers un discours encourageant et des perspectives d'évolution. Les activités comme le bricolage et l'entretien des espaces verts permettent aussi de mettre en avant les compétences acquises par l'enfant en valorisant l'utilité apportée à la collectivité.

Cet apport à la collectivité est également encouragé au travers des activités cuisine et pâtisserie. En effet, c'est en découvrant et en affirmant leurs goûts, que les enfants découvrent le plaisir de partager avec l'autre une part d'eux-mêmes. Chaque année, au moment des fêtes de fin d'année, les enfants préparent des pâtisseries de leur choix, qu'ils vont distribuer aux voisins. Ce moment de partage permet à chacun de se sentir valoriser par un remerciement chaleureux de ceux-ci.

A travers les différentes activités proposées au sein du LVA, nous encourageons les enfants à développer leurs goûts et leur confiance en eux.

III.2. Au-dedans

a. Organisation des espaces collectifs et individuels

La maison est divisée en plusieurs espaces, des individuels et des collectifs, dans lesquels les enfants peuvent évoluer en fonction de leurs besoins et envies. Dans un souci de transparence et de confiance mutuelle, toute la structure est organisée pour que chacun des enfants puissent investir les lieux et se sentir « comme à la maison ».

Espaces collectifs

La pièce de vie, première pièce que l'on découvre en entrant dans la maison est la place centrale qui ouvre sur les différentes parties de la maison. Elle s'articule en deux espaces. La partie salle à manger avec une grande table pouvant accueillir tous les habitants de la maison, est l'endroit où nous partageons les repas du midi et du soir. Cet espace convivial sert également lorsqu'une activité manuelle collective ou un grand jeu sont organisés. La partie salon, qui comporte un poêle à bois autour duquel sont disposés un grand canapé et une table basse, met en valeur le côté chaleureux du LVA. C'est un lieu dans lequel les enfants aiment se retrouver, pour partager des moments de complicité et de tendresse. Cet espace permet de faire une activité plus calme comme le coloriage ou le visionnage d'un film grâce au vidéoprojecteur. Les enfants aiment aussi y recevoir des invités et partager avec eux un moment festif et convivial. Dans cette grande pièce, se situe aussi l'ordinateur commun, sur lequel les enfants peuvent faire leur temps d'ordinateur personnel ou des recherches.

La salle de jeux est l'espace où les enfants peuvent laisser libre cours à leur imaginaire au travers des différents jouets mis à leur disposition. Ces temps peuvent mener à de beaux moments d'entente, de partage et de cohésion mais sont parfois sources de tension, voire de conflits. Une bibliothèque est également présente et permet de développer chez eux le goût de la lecture. Cette pièce libre d'accès marque aussi la frontière donnant sur l'espace personnel des filles.

Le couloir entre la pièce de vie et la cuisine est un axe important pour l'organisation et la gestion du quotidien tant pour les adultes que pour les enfants. En effet, on peut y trouver le planning de la semaine. C'est ici que les habitants de la maison se transmettent les informations quotidiennes. Ce couloir dessert également la buanderie et la réserve ainsi que des toilettes communes. Une trousse de premiers soins se trouve également dans le couloir, de même que l'espace des produits d'hygiène. Le couloir permet l'accès au jardin clos situé à l'arrière de la maison.

La cuisine est un lieu chaleureux où tout est à vue, ce qui permet une certaine accessibilité à tous. Cet espace est aussi le lieu du collectif, autour d'un repas commun, permettant l'instauration d'une intimité conviviale.

C'est dans la cuisine que l'on partage la réalisation des repas, qui permet aux enfants de s'épanouir dans la créativité et l'autonomisation. Ce lieu où ils découvrent de nouvelles saveurs et savoir-faire, leur permet de prendre confiance en eux mais aussi en l'adulte.

La maison ancrée dans un milieu rural offre aux enfants une grande liberté avec des espaces extérieurs définis.

L'espace le plus sollicité est le jardin clos, situé juste derrière la maison. C'est un endroit sécurisant où les enfants peuvent jouer et se défouler en toute autonomie. Les différentes structures de jeux qui s'y trouvent leur permettent d'en profiter pleinement et de partager de beaux moments de complicité. Dans ce jardin, se trouve également une terrasse sur laquelle nous partageons de nombreux moments du quotidien.

A l'arrière du jardin se situe un grand terrain où les enfants peuvent pratiquer différentes activités pouvant laisser place à leur imagination (parcours de vélo, thèque, football ...). Ce lieu est le point central de notre micro ferme pédagogique. En effet, il dessert les différents parcs des animaux.

Un espace potager a été créé en harmonie avec les valeurs du LVA. En effet, pouvoir travailler autour des fruits et légumes de saison permet aux enfants de développer leur patience, l'envie de prendre soin de leur production, la valorisation du travail accompli et leurs goûts au travers de la transmission du savoir-faire des adultes.

Sur le côté de la maison se trouve le parking, il dessert l'atelier fermé où sont conservés les outils. Les enfants y ont accès toujours accompagnés d'un adulte lorsqu'ils ont envie de faire du bricolage ou entretenir le parc animalier. Juxtaposé à celui-ci, se trouve le vestiaire dans lequel sont conservés les tenues et chaussures d'extérieurs et d'équitation ainsi que le matériel de pêche.

Face à la maison, il y a un bâtiment dans lequel se trouve le garage à vélo. A côté de celui-ci, il y a un espace permettant de stocker le foin des moutons. Nous y avons également créé une poussinière. A l'arrière de ce bâtiment, nous disposons d'un terrain avec son verger où les enfants se plaisent à jouer à cache-cache et à y construire des cabanes, ce qui crée de beaux instants de cohésion.

Espaces individuels

La maison possède sept chambres pour accueillir chacun des enfants individuellement, quatre d'entre elles sont au rez-de-chaussée et les trois autres sont à l'étage. Deux chambres, une en haut et une en bas sont mises à disposition pour les adultes, ce qui permet de rassurer les enfants. La chambre est le lieu où les enfants peuvent réellement s'investir personnellement. Ils peuvent choisir l'aménagement, la disposition des meubles et la décoration permettant de façonner cet espace à leur image. Ce lieu où les enfants se retrouvent seuls permet de travailler la connaissance de soi et le retour au calme. Cet endroit peut laisser les enfants face à leurs angoisses mais ouvre la possibilité de relation duelle amenant de la sécurité par le biais de confidences. C'est dans leur chambre qu'ils peuvent développer leur liberté d'expression (jeux, musique...) et le « lâcher prise ». Il est important que les enfants se sentent bien dans leur chambre, qu'ils puissent s'y détendre afin de se reposer et passer des nuits paisibles.

La maison dispose de deux salles d'eau. L'une est au rez-de-chaussée, accolée à la salle de jeux et dédiée aux filles. L'autre se situe à l'étage, au cœur des trois chambres des garçons et leur est consacrée. La maison bénéficie également d'une baignoire à l'étage, dans une pièce réservée au rangement du linge (draps, serviettes de toilette...).

Les salles de bain ne sont pas uniquement un lieu où l'on travaille sur l'hygiène mais également d'autres notions. Les enfants prennent plaisir à prendre soin d'eux. Ce moment de solitude permet de développer l'acceptation de soi. D'autre part, les enfants apprennent à vivre avec l'autre et son intimité. Cela demande du respect et de la bienveillance tant envers la personne qu'envers le lieu. Les enfants ont également la possibilité de prendre des bains, moment de détente et d'expériences ludiques. Dans un souci de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, ancré dans les valeurs du LVA, ils bénéficient de cet instant à hauteur d'une fois par mois.

Trois toilettes sont dispersées dans la maison. Chacune des salles d'eau possède des toilettes. Les troisièmes, situées dans le couloir, sont communes à tous les habitants de la maison.

Au même titre que les salles d'eau, les enfants apprennent au travers de l'hygiène à se respecter tout en pensant au confort du suivant.

Un bâtiment préfabriqué se situe à l'extérieur de la maison. Ce lieu est divisé en deux espaces distincts. D'une part, un endroit est dédié à la pratique en individuelle ou en groupe restreint d'activités artistiques permettant aux enfants de développer leur goût et leur curiosité culturelle. D'autre part, il y a un espace où les enfants rencontrent la psychologue du LVA. Cet endroit a été pensé et aménagé de façon à ce que les enfants s'y sentent bien et investissent au mieux les rendez-vous avec la psychologue. A raison d'une fois par mois, ce préfabriqué est utilisé par l'équipe au cours d'une analyse de la pratique encadré par un intervenant extérieur à la structure.

b. Esprit de règle de vie : l'exemple des écrans

Toutes les règles du LVA veillent à respecter l'intégrité physique et psychique du public accueilli. Elles sont l'ossature du cadre protecteur et rassurant que nous apportons aux enfants. Elles sont inhérentes au fonctionnement spécifique du LVA, à l'image de ses valeurs et de son âme. Nous avons ainsi choisi d'en extraire l'essence en posant notre regard sur l'utilisation des écrans. Il nous semble que ce sujet est en effet révélateur des positionnements de l'équipe et de ses valeurs éducatives. De plus, l'utilisation des écrans étant le reflet de notre société en terme d'ouverture sur le monde, ce thème nous semble être un axe d'accompagnement incontournable et donc intéressant à observer.

Après présentation des objectifs éducatifs liés à l'utilisation des écrans, nous présenterons les règles appliquées actuellement et dégagerons ainsi l'esprit des règles de vie telles qu'elles sont incarnées au LVA.

Objectifs éducatifs liés à l'utilisation des écrans

L'équipe accompagne les loisirs liés à l'utilisation d'écrans pour qu'ils soient en lien avec une réflexion éducative qui permettent aux enfants accueillis de s'ouvrir à d'autres activités, à la culture, à la découverte du monde et au développement de l'esprit critique.

Des règles ont été définies afin de garantir la protection des enfants. En effet, il nous semble indispensable de nous adapter à leurs profils, leurs histoires de vie et leurs sensibilités pour leur éviter, par exemple, d'être confrontés à des images choquantes ou difficiles à comprendre. Les règles sont donc différentes en fonction des âges de développement et des besoins spécifiques qui en découlent comme peut le conseiller le psychiatre Serge Tisseron. Ce psychiatre et docteur en psychologie a en effet développé un programme d'introduction progressive et raisonnée des écrans dans la vie de l'enfant. Notre démarche est proche de la sienne mais néanmoins adaptée aux réels besoins observés chez les enfants que nous accueillons.

Nous tenons également à ce que toute image regardée soit choisie, ce qui évite le matraquage publicitaire. L'éducation à l'image est primordiale dans notre société de consommation. Celle-ci crée des envies parfois superflues et nous détourne de nos réels besoins. La présence d'une télévision dans la maison est donc exclue.

Nous souhaitons que les limites posées soient également réfléchies avec l'objectif de limiter les phénomènes d'addiction. Il est important que chacun puisse prendre conscience de ses capacités créatrices et que l'utilisation des écrans reste un des plaisirs de la vie et non un besoin.

C'est sur ces objectifs que nous nous appuyons pour réguler l'utilisation des écrans.

Règles en vigueur

Les enfants ont la possibilité de faire une demi-heure d'ordinateur ou de tablette par semaine et une demi-heure par week-end. A partir de 13 ans, ils peuvent en faire 30 minutes par jour. Ils peuvent choisir le moment et le contenu de manière spontanée. Un ordinateur dans la pièce à vivre leur est destiné. Ceci permet aux adultes de garder un œil sur l'activité réalisée. Par mesure de prévention, un contrôle parental a été installé. Le contenu de « Youtube », étant parfois souvent hasardeux, nous avons donc ouvert des comptes SPOTIFY, NETFLIX, DYSNEY (...) permettant aux enfants de regarder des films et d'écouter de la musique sans afflux de publicités ou d'autres vidéos. Ainsi, tous les contenus auxquels ils ont accès, librement, sur leur temps d'écran individuel, sont adaptés, sécurisés et choisis.

Un vidéoprojecteur relié à un ordinateur permet de regarder en collectif films, documentaires, photos, courts métrages, spectacles, émissions, journal d'information ou tout autre support.

Ainsi, les contenus peuvent être choisis avec la supervision de l'adulte et adaptés aux envies, aux rythmes scolaires et aux âges des spectateurs. L'adulte a alors un rôle d'étayage. Il peut expliquer, clarifier et être force de propositions afin de permettre plus d'ouverture. Certains rituels ont été adoptés comme, par exemple, « le documentaire du vendredi » visionné tous ensemble un dégustant des pizzas.

L'utilisation du vidéoprojecteur permet ainsi le partage de moments conviviaux.

La possession d'un téléphone portable est autorisée à partir de 16 ans environ ou en cas de besoin spécifique. Un forfait téléphonique inclus souvent un accès à internet quasi illimité sans contrôle parental possible. Ainsi, il nous semble qu'une certaine maturité, un esprit critique et une capacité d'analyse sont indispensables. Nous estimons que ces capacités sont présentes vers un âge de développement de 16 ans. C'est pourquoi, nous avons fixé cet âge comme repère. Mais l'achat d'un téléphone portable peut être réalisé plus tôt si la situation l'exige. Par exemple, si une scolarité en internat est envisagée.

Il est indispensable qu'un travail sur la distanciation familiale soit effectué afin que l'enfant et sa famille, soient en capacité de respecter l'ordonnance du juge en termes de contacts téléphoniques, toujours dans ce souci de protection.

Les enfants de plus de 15 ans peuvent avoir accès aux réseaux sociaux (selon maturité) et accompagnés par un adulte au début. Ceci nous paraît indispensable afin de sensibiliser les jeunes aux dangers des réseaux sociaux, tout en leur permettant d'y avoir accès. Certains réseaux nous ont parfois servi d'outils éducatifs (pendant le confinement mais également pour travailler les liens familiaux dans certaines situations).

Ces règles sont réfléchies et appliquées avec un engagement propre à l'identité du LVA Le Montjoint. Elles sont à l'image de l'esprit des règles de vie de la maison.

Esprit des règles de vie

L'accès aux écrans est limité et contrôlé, la possession d'un portable est plus tardive en lecture de ce qui se pratique en moyenne dans notre société. Ces règles sont assez proches mais parfois plus strictes que les recommandations de Serge Tisseron.

Ceci est assez révélateur de nos positionnements. D'une manière générale, l'équipe a le souci de créer un cocon protecteur permettant aux enfants de profiter des plaisirs simples de la vie et de leur enfance, dans une construction progressive et douce, avec un sentiment d'existence indispensable. Il nous semble que c'est à cette condition qu'ils pourront ainsi se créer une identité et acquérir la sécurité intérieure leur permettant de s'ouvrir au monde.

L'engagement des adultes est important de par leur présence permanente sur le lieu. Ils « habitent » la maison. Ils nourrissent le quotidien de leurs habitudes de vie. Les règles imposées par le « vivre ensemble » obéissent au bien-être collectif. Ces règles s'entourent de beaucoup de pédagogie afin qu'elles soient comprises et acceptées. Tout est fait pour que celles-ci ne soient pas vécues comme des contraintes mais plutôt comme un support à la créativité, au partage et à la convivialité. Elles sont explicitées, reformulées, mises en lien avec les valeurs du LVA et la notion de citoyenneté.

Le partage de vie avec les collègues offre de nombreux temps de discussion informels, d'échange et d'élaboration. Renforcée par les temps de réunion, la réflexion est poussée tout en restant non formatée de par la variété des expériences de vie et des formations des encadrants.

Cet esprit est accompagné par l'ancrage théorique du professionnel psychologue de la structure.

Toutes les règles sont ainsi tenues par la cohérence de l'équipe.

Si une règle n'est pas respectée, l'équipe essaie de comprendre si ce manquement est dû à une incompréhension ou au besoin de vérifier la solidité du cadre posé. La règle en question sera ainsi réitérée. Si une incohérence du cadre est révélée, le sujet sera abordé une réunion.

Considérant que les erreurs sont indispensables dans le processus d'apprentissage, nous estimons que ce droit à l'erreur doit être pris en compte. Certains affichages au LVA valorisent d'ailleurs les enseignements que l'erreur peut nous apporter. En ce sens, nous prenons le temps avec l'enfant d'évaluer la gravité de l'erreur pour déclencher des prises de conscience et lui permettre de trouver des solutions par lui-même.

Néanmoins, une sanction peut être posée à la hauteur de son importance. Les sanctions de réparation sont priorisées (ex : présenter ses excuses à la personne qui n'a pas été respectée et lui rendre un service). Parfois, des privations en lien avec la limite qui n'a pas été respectée peuvent être appliquées (ex : la règle de l'ordinateur n'a pas été respectée à plusieurs reprises, l'enfant n'y retournera pas de la semaine). Ponctuellement, de petites sanctions symboliques sont également posées. Ces sanctions sont évidemment adaptées à l'âge de développement, à la problématique et à la sensibilité de l'enfant concerné.

Le directeur, garant du cadre et de la sécurité au sein du LVA, peut également intervenir. Notamment lorsque des actes graves ou répétitifs de type agression physique et mise en danger ont été commis. Des fiches d'événements indésirables sont alors remplies, parfois transmises à l'aide sociale à l'enfance si justifié. Il est arrivé que des plaintes soient déposées. Tout cela sert l'objectif d'une prise de conscience de la gravité des actes et dans le souci que l'enfant apprenne à en assumer les conséquences, à résoudre des problèmes et à se sortir de sa culpabilité.

c. Diversité des soins et une attention à porter au quotidien

La psychologie humaniste vise à ce que tout individu puisse se mettre en contact avec ses émotions et ses perceptions afin de se réaliser pleinement et d'atteindre son plein épanouissement. Abraham Maslow, pour ne citer que lui, estime que le comportement renvoie à notre désir conscient de croissance personnelle. Selon lui, les besoins humains sont organisés selon une hiérarchie où, à la base, on retrouve les besoins physiologiques élémentaires et à son sommet, on retrouve les besoins psychologiques et affectifs d'ordre supérieur. Ce sont ces besoins qui créent la motivation humaine.

Pour qu'une pyramide se dresse, elle doit avoir une base solide ; une erreur de construction de la base entraînerait un affaissement de l'ensemble. De même, à chaque étage, une anomalie de construction aurait pour conséquence un effondrement des étages du dessus. Une faille profonde peut, à n'importe quel étage, avoir un effet destructeur de l'ensemble. En architecture, les étages sont interdépendants, les besoins le sont également dans le développement humain : c'est la causalité des rapports humains.

Pour construire la pyramide, il incombe au soignant d'être sensible aux messages émis par les enfants, d'être à proximité et rapidement accessible, d'être prévisible et stable en s'engageant sur la durée à répondre prioritairement aux besoins de l'enfant dont il a la responsabilité.

La pyramide de Maslow comprend :

Les besoins physiologiques

Au bas de la pyramide, ceux-ci sont prioritaires et tous nécessaires à la vie : respirer, être nourri, habillé et logé, dormir et se reposer suffisamment, être propre. L'enfant ne peut subvenir seul à ces besoins, même si en grandissant, il devient plus autonome.

Un enfant est placé à l'Aide Sociale à l'Enfance lorsque ses besoins fondamentaux sont déficients ou inégaux. Le placement à lui seul vient nourrir ses besoins fondamentaux, tant dans une dimension quantitative, que qualitative : il n'incombe pas seulement de proposer de la nourriture ou un couchage par exemple, mais d'aménager les conditions qui viendront permettre une bonne alimentation ou un repos réparateur.

Cette approche théorique trouve son application au quotidien :

Au niveau du soin du lieu :

Parce que le LVA devient le domicile de quelques enfants le temps qu'un juge l'ordonne, il nous tient à cœur qu'ils puissent s'y sentir « chez eux ». Une dimension familiale est pensée dans l'organisation du lieu, qui permet tant aux adultes qu'aux enfants d'utiliser l'espace, le mobilier, le matériel.

L'ergonomie du lieu est pensée pour permettre à chacun de s'inscrire de manière autonome dans la vie de la maison.

L'agencement de la cuisine, par exemple, est un outil de sécurisation. Même si tout est visible, l'adulte est garant dans un premier temps de la sécurité directe de l'enfant pour lui permettre de comprendre les dangers et d'intégrer des règles d'utilisation dans un cadre normé. Progressivement, l'enfant est guidé vers une meilleure compréhension de cet environnement et des règles qui le régissent, dans l'idée d'une adhésion éclairée plus qu'à une obéissance aveugle, qui lui sera utile dans la sécurisation d'un environnement futur.

- entretien de la maison,
- intégration d'une certaine norme d'hygiène, santé, transmission,
- pas « d'hygiénisme » poussé ou à outrance,
- veille sanitaire et vigilance,
- le plan de la maison,
- l'agencement du lieu,
- l'agencement de la cuisine est pensé : tout est visible et accessible dans le but de comprendre et adhérer aux règles de sécurité,
- comprendre le danger, ne pas le supprimer mais intégrer les règles d'utilisation dans un cadre normé,
- l'ergonomie, côté ergonomique pensé pour autonomie de l'enfant,
- agencement pensé sécurisant,
- le mobilier est pensé de façon à « penser le soin »
- mobilier, canapé familial,
- décoration gaie, pas de meuble (?),
- coté pratique d'une famille nombreuse plus qu'aménagement de l'institution,
- ménage ensemble : en équipe coopération, entraide,
- entretien de la maison,
- intégration d'une certaine norme d'hygiène, santé, transmission,
- veille sanitaire et vigilance,
- personnalisation des chambres,
- accessibilité confiance et chaleur,

Au niveau du soin de l'alimentation :

- alimentation saine, bio,
- la façon dont on pense l'alimentation dans le jardin,
- respect des saisons, découvrir eux même les légumes de saison en les cuisinant, idée de la découverte et du régressif,
- respect des goûts et ouverture, expérience, éveil à d'autres saveurs,
- préparation par les enfants au moins une fois par semaine du repas,
- idée de partage du faire ensemble,
- beau devant bon dedans, présentation des plats ludique,
- développement des sens et de sa « madeleine de Proust »,
- soin dans l'alimentation pour les mémoires et traumatiques,
- transmission du plaisir de la vie et de la convivialité, la joie, et gestion de la frustration, le plaisir, et le plaisir partagé,
- se connaître, ses goûts, observer l'évolution de ses goûts, dépasser ses « répulsions ».

Moyens : le faire ensemble / faire verbaliser : « je n'aime pas » plutôt que « ce n'est pas bon » / développement du vocabulaire des saveurs et des émotions liées à l'alimentation / apprentissage et compréhension du monde

Au niveau du soin de soi :

- accompagnement à la douche, utilisation de produits spécifiques, adaptés à leur peau spécifique,
- couper les ongles, faire les oreilles,
- choix des vêtements adaptés à la saison,
- cheveux, crème, accompagnement à la douche,
- image de soi,
- se regarder dans la glace,
- sensations corporelles non perçues,
- le regard de l'autre,
- crème spécifique,
- lessive,
- fabrication et utilisation de produits simples et naturels (argan),
- choix des vêtements ensemble,
- vêtements adaptés à la saison, au lieu,
- atelier coiffure, coupe les ongles, faire les oreilles, émulsion collective du soin à l'autre,
- rendre ludique tout un tas de choses qu'ils trouvent être des « corvées »,
- entrer en contact « corporels » par le biais du jeu, du soin.

Le Besoin de Sécurité

L'enfant a ensuite besoin de protection et de sécurité physique et psychologique, tant sur le plan objectif que subjectif. L'enfant a besoin d'une vie stable et de la présence régulière des personnes de référence. Les diverses formes de violences vécues génèrent un sentiment d'insécurité et d'instabilité. Pour aider à la cicatrisation et au réconfort avec le sentiment de se ressaisir d'un « chez soi », le lieu d'accueil, dans sa préservation de sa stabilité environnementale joue un rôle essentiel et central.

Dans le quotidien du LVA, ce constat peut se décliner :

Au niveau du soin du lieu :

Parce que le LVA devient le domicile de quelques enfants le temps qu'un juge l'ordonne, il nous tient à cœur qu'ils puissent s'y sentir "chez eux". Une dimension familiale est pensée dans l'organisation du lieu, qui permet tant aux adultes qu'aux enfants d'utiliser l'espace, le mobilier, le matériel.

L'ergonomie du lieu est pensée pour permettre à chacun de s'inscrire de manière autonome dans la vie de la maison.

L'agencement de la cuisine, par exemple, est un outil de sécurisation. Même si tout est visible, l'adulte est garant dans un premier temps de la sécurité directe de l'enfant pour lui permettre de comprendre les dangers et d'intégrer des règles d'utilisation dans un cadre normé. Progressivement, l'enfant est guidé vers une meilleure compréhension de cet environnement et des règles qui le régissent, dans l'idée d'une adhésion éclairée plus qu'à une obéissance aveugle, qui lui sera utile dans la sécurisation d'un environnement futur.

Au niveau du soin de l'alimentation :

- la façon dont on pense l'alimentation dans le jardin,
- respect des saisons,
- respect des goûts et ouverture, expérience, éveil à d'autres saveurs,
- apprentissage et compréhension du monde,

Au niveau du soin de soi :

- lessive,
- fabrication et utilisation de produits simples et naturels (argan)

Le besoin d'amour et d'appartenance

L'enfant doit se sentir aimé par son entourage (familial, éducatif, social, scolaire) et par ses pairs. Il a besoin d'être accepté tel qu'il est, de recevoir et de donner amour et tendresse, d'avoir des amis. C'est ce que l'on appelle le besoin d'appartenance à des groupes. Cela recouvre la tendresse, la cohésion, l'amitié.

Dans la prise en charge au LVA, cela se décline :

Au niveau du soin du lieu :

Parce que nous sommes dans une dynamique de « faire avec », il nous importe d'intégrer les enfants au respect du ménage ;

Au niveau du soin de l'alimentation :

- Préparation par les enfants au moins une fois par semaine du repas,

Idée de partage du faire ensemble, parce que lorsque nous parlons de résilience, nous parlons aussi des nourritures affectives de B. Cyrulnik, il est important d'apporter à la nourriture une dimension affective qui passe par :

- découvrir eux-mêmes les légumes de saison en les cuisinant, idée de la découverte et du régressif,
- beau devant, bon dedans, présentation des plats ludique,
- développement des sens et de sa « madeleine de Proust »,
- soin dans l'alimentation pour les mémoires et traumatiques,
- faire verbaliser : « je n'aime pas » plutôt que « ce n'est pas bon »,

Au niveau du soin de soi :

- présentation de soi, atelier coiffage,
- choix de vêtements adaptés au lieu,
- émulsion collective du soin à l'autre,
- entrer en contact « corporel » par le biais du jeu, du soin.

Le besoin d'estime de soi

L'enfant, dont les besoins précédents sont satisfaits, va pourvoir à son besoin d'estime de soi : estime de lui-même et estime des autres. C'est ce qui lui permet d'avoir confiance en lui, de se respecter lui-même, de se sentir utile, reconnu et apprécié des autres, de se forger son identité propre.

Dans la prise en charge au LVA, l'éducateur va avoir un rôle de médiateur et de feedbacks. Il va aider l'enfant à clarifier la vision qu'il développera de lui-même, au travers de la verbalisation des observations qu'il fait de ses capacités à prendre soin du lieu, soin de l'alimentation, et soin de soi. Les observations seront personnalisées compte tenu des comportements différenciés de chacun ; ainsi, le sentiment identitaire d'appartenance se poursuit par la différenciation, qui, au-delà de lui donner une place dans le groupe, lui donne une place bien à lui, reconnue de tous.

A travers les observations en lien avec le soin de /par l'alimentation :

- transmission du plaisir de la vie, du plaisir d'être ensemble, d'offrir, de recevoir et de la convivialité, la joie, et gestion de la frustration,
- se connaître, ses goûts, observer l'évolution de ses goûts, dépasser ses « répulsions »,
- développement du vocabulaire des saveurs et des émotions liés à l'alimentation.

A travers les observations en lien avec le soin de soi :

- image de soi,
- se regarder dans la glace,
- sensations corporelles non perçues,
- le regard de l'autre,
- valorisation.

Besoin de réalisation de soi

En haut de la pyramide, on trouve la réalisation de soi. Un besoin qui se fait grandissant dès la fin de l'adolescence. Néanmoins, l'enfant qui ne souffre pas de manques sérieux a déjà besoin d'exploiter et de mettre en valeur ses ressources personnelles : apprendre de nouvelles choses, étudier, développer ses compétences, créer, inventer.

Il s'agit aussi de rendre ludique les choses du quotidien, souvent considérées comme des « corvées ».

Le niveau maximal d'épanouissement n'est jamais complètement atteint, cette recherche perdurera bien au-delà de la prise en charge au LVA.

III.3. Au dehors

a. Vivre avec les animaux de la ferme au Mont-Joint

Commandement n° 1 : « Tout deux pattes est un ennemi » ;

Commandement n° 2 : « Tout quatre pattes ou volatile est un ami » ;

Commandement n° 3 : « Nul animal ne portera de vêtements » ;

Commandement n° 4 : « Nul animal ne dormira dans un lit » ;

Commandement n° 5 : « Nul animal ne boira d'alcool » ;

Commandement n° 6 : « Nul animal ne tuera un autre animal » ;

Commandement n° 7 : « Tous les animaux sont égaux ».

De manière ancestrale, ainsi qu'évolutive l'homme a su organiser son espace afin d'assurer ses premiers besoins fondamentaux chers à Maslow et Virginia Henderson et nous-mêmes.

Au LVA Le Mont-Joint, répertorié refuge de la « Ligue de Protection de Oiseaux », nous avons, tout comme le fermier classique, la responsabilité d'un ensemble animalier comprenant poules, oies, canards, moutons et lapins ainsi que quelques pigeons et faisans. Nous avons également des animaux domestiques tels que le chat et le chien. La diversité de cet ensemble animalier réclame une organisation matérielle et humaine qui vient rythmer le quotidien des enfants et des professionnels, tout en pouvant soigner certains maux des enfants.

Nous allons donc, dans un premier temps, présenter les apports éducatifs de la présence d'animaux au LVA puis nous expliquerons en quoi chaque animal, avec ses spécificités, enrichit la vie du lieu avant de présenter l'organisation matérielle du soin aux animaux.

b. Les apports éducatifs

Enracinement

Les animaux du LVA vivent et habitent près de nous, autour de nous, et font partie intégrante de nos préoccupations quotidiennes. En effet, lorsque les oies crient, toute la maisonnée est alertée et les habitants posent leur regard afin de s'assurer que tout va bien... Dès lors, nous sommes dans un présent permettant de manière quotidienne de vivre l'altruisme au rythme des sonorités animales. C'est ainsi que se développent des capacités d'observation, d'écoute et d'attention. Nous abordons des sujets concernant la compréhension du monde, de la nature et de l'environnement favorisant ainsi la connexion à notre LVA.

Les enfants ont également la possibilité de prendre des habitudes, de se créer une identité et de se découvrir par ces expériences.

La présence d'animaux est donc un moyen de connexion à l'environnement et à l'instant présent permettant l'enracinement.

Gestion des émotions

La présence proche de ces animaux apporte une forte notion de sécurité qui est pertinente pour celui ou celle qui, au tout début de son enfance, aura vécu des formes marginales d'attachement.

Chaque animal va parfois demander à l'enfant de contrôler ses émotions. Mais ils peuvent également se défouler en jouant avec le chien, câliner le chat pour s'apaiser ou observer les oiseaux de la volière pour se recentrer.

Un accompagnement de l'adulte est nécessaire pour veiller à ce que l'enfant ne commette pas d'acte de violence envers l'animal pour des raisons multiples ou au contraire ne prenne pas « *le piou- piou pour un doudou* ». Il est possible que l'animal soit l'objet de transfert. Parler de l'animal est souvent un moyen de parler de soi. En « effet miroir », l'enfant projette ainsi ses propres émotions et ressentis.

Le lien à l'animal est donc, par tous ces biais, un réel outil pour comprendre ses émotions et apprendre à les apprivoiser.

Estime de soi

Cette activité et veille journalière offre à l'enfant une possibilité de se sentir responsable, voire au fil de sa présence au LVA, d'être reconnu comme tel. Comme à l'école, les enfants vont venir questionner, observer puis comprendre de manière concrète les différents éléments de la vie sur terre. Les professionnels du LVA ont pour certains une connaissance fine amenant l'enfant à comprendre et expérimenter le cycle reproducteur et les naissances animalières. Toutes les actions visant à prendre soin des animaux vont peu à peu recentrer sur lui-même l'enfant qui en a un réel besoin. Ainsi, par leur implication, les enfants deviennent acteurs, non seulement dans le fonctionnement du lieu mais également dans une démarche écologique utile pour la planète.

Éveil (deuil, permanence objet, construction psychique, éveil des sens et motricité)

Le vent dans les cheveux, les mains dans le grain, l'odeur du poulailler, le pelage du lapin ... être avec les animaux, c'est avoir les sens en éveil.

Les enfants exercent également différents aspects de leur motricité dans tous les actes liés au soin des animaux et de l'entretien de la ferme. En apprenant à reconnaître et à anticiper leurs besoins, ils se sensibilisent à l'ensemble de leurs cycles de vie. C'est un bon moyen de travailler la permanence de l'objet ou la notion de deuil.

Vivre avec les animaux, c'est éveiller sa conscience de soi et du monde.

Relation à l'autre (adaptation de son comportement, compréhension de l'autre, prise en compte de ses besoins, écosystème et socialisation)

Au milieu de cet ensemble animalier et dans cet écosystème, l'enfant s'occupe de manière journalière des animaux et peut questionner les interactions existantes dans le monde du vivant. Il comprend le besoin de vigilance que nous avons envers les animaux. Toujours présent lors de la « routine journalière de soins aux animaux », chaque enfant apprend à adapter son comportement à l'autre. « Tout quatre pattes ou volatile a droit à la bienveillance de l'être humain ». Attraper les poules sans leur faire mal, caresser le chat sans l'emprisonner ou être patient quand le chien ne rapporte pas la balle permet de développer ses capacités d'adaptation, d'empathie et autres besoins sociaux.

c. Vies et rythmes des animaux

La ferme

La ferme comprend un poulailler, un petit troupeau de moutons, un enclos pour les oies, des clapiers et une volière. Chaque espace permet d'aborder différents axes selon les spécificités des animaux qui y vivent.

Au poulailler, vivent poules, coqs et canards. Chaque matin, nous les ouvrons afin de les nourrir et de leur donner notre compost. C'est aussi le moment apprécié des enfants qui vont pouvoir relever les œufs et les apporter à la cuisine. Plus tard, nous pourrions avec eux les utiliser dans nos préparations culinaires. C'est une valorisation directe du travail effectué à la ferme. Nous mangeons également les volailles élevées à la ferme.

Nous mettons en œuvre le cycle de reproduction en mettant en place la couveuse, ce qui permet à l'enfant de comprendre comment cela se déroule. Mais la reproduction est également observée avec tous les animaux de la ferme tout comme les modes relationnels qui sont plutôt variés selon les espèces.

Avec les moutons, nous nous intéressons aux relations de groupe, leurs attitudes craintives et difficiles d'approche. Approche qu'il est donc nécessaire d'appréhender. Tout comme avec les oies qui, malgré leur air supérieur et leurs canardements, sont de grandes peureuses. Les enfants surmontent vite leurs appréhensions quand il s'agit d'aller dégoter leurs œufs si particuliers par leur taille...

Un autre animal craintif à apprivoiser est le lapin, ici de grands géants des Flandres. Ils sont si doux qu'avec calme et patience, on finit par pouvoir les caresser.

Pour tous, nous travaillons le lien d'attachement : faire face aux inquiétudes pour les malades, les séparations des nouveaux nés, les deuils naturels et les attaques des prédateurs.

Et puis, même s'ils sont sous notre responsabilité, ils ont malgré tout une part de liberté. Et justement quelle part de liberté, ces animaux domestiqués, ont-ils ? Et les pigeons de la volière qui ne peuvent pas vraiment voler ? D'ailleurs, pourquoi un pigeon sauvage a absolument voulu s'y installer ?

Allons philosopher à l'ombre de la volière. Prenons le temps d'observer les majestueux volatiles, les faisans dorés et ceux aux couleurs de perroquet. C'est le début de leur mue, on trouvera peut-être quelques plumes incroyables. Emmenons un carnet, de quoi colorier. Certains diront « dessine-moi un... pigeon », et peut-être qu'un jour, ils finiront par nous approcher quand on aura appris à s'apprivoiser mutuellement.

Les chiens

Un des plus grands amis de l'homme... puisque c'est un animal loyal, authentique et affectueux. Il ne nous juge pas. Et même si nous ne parlons pas le même langage, il nous comprend parfaitement. Il est disponible pour jouer, courir, faire des câlins ou même passer faire un coucou dans la chambre et chasser les angoisses du soir avant de dormir.

Le premier chien du LVA s'appelait Niama. C'était la chienne du directeur qui a vu se construire le lieu et arriver les enfants un par un. Cette chienne de campagne, croisée chien de troupeau et chien de chasse, s'était donnée comme mission de protéger la maison. Les enfants étaient rassurés par sa présence. Niama était maline, elle savait faire les yeux doux pour rentrer au chaud dans la maison. Cette gourmande finissait parfois par fouiller la poubelle. En tous cas, elle nous faisait bien rire. Elle a développé des tumeurs importantes. Les douleurs étaient telles que l'euthanasie fut inévitable. Elle est enterrée au fond du champ. Un prunier a été planté (elle se délectait de ces fruits). Souvent, nous y faisons des feux de camps en son honneur. Les souvenirs de Niama nous fédèrent autour d'une histoire commune.

Certains permanents possèdent des chiens qui les accompagnent lorsqu'ils sont au LVA. Même si leur présence est plus ponctuelle, elle n'en est pas moins importante. Les enfants sont souvent plus impatients de retrouver les chiens après une semaine d'absence que leur maître. Rencontrer différents chiens leur offre la possibilité d'observer leurs différents caractères, d'y trouver de la richesse et d'apprendre l'adaptation.

Deux de ces chiens ont été adoptés chiots et récupérés dans une ferme-auberge dans laquelle tous les habitants de la maison avaient eu l'occasion de dîner pour clôturer un séjour de vacances dans l'Aveyron en Juillet 2020. C'était la première fois qu'un événement pareil, temps fort de vie collective, avait été organisé. L'arrivée de ces deux chiens dans la maison renforce le souvenir de ces beaux partages et de la sensation de communion que nous avons gardés en nous.

Les chiens sont de réels « collègues » qui savent repérer un mal être, redonner le sourire et rassurer. En effet, l'attitude du chien avec l'enfant peut nous donner des indications sur ses émotions. Il est tellement plus gai de commencer sa journée en rigolant car une *léchouille* sur les pieds nous a réveillés ou tellement plus facile de s'endormir paisiblement lorsque le câlin authentique d'un chien nous rassure avant que la nuit tombe. Ils permettent même de dénouer des conflits ou de créer un lien. Comment rester en colère en voyant la tête du toutou qui vous apporte son bâton ? On se reconnecte à l'instant présent, on prend du recul, on respire un bon coup et la pression redescend.

La présence de nos fidèles compagnons est donc un soutien important pour tous les habitants de la maison, sans distinction.

Les chats

De par son caractère indépendant, le chat nous apprend à respecter sa liberté. Il nous oblige à faire preuve de patience, à prendre ce qu'il donne sans attente. Instinctif, il nous montre ce qu'est l'instant présent et l'écoute de ses besoins. On note surtout son facteur apaisant. Une petite chatte nommée Mila (accord du Mi et du La qui met encore plus l'accent sur sa musicalité) est arrivée pour Noël 2017. Elle est à la fois chasseuse de souris et câline, indépendante et proche des humains. Elle nous surprend parfois lorsqu'elle se trouve sur le parking pour nous accueillir ou lorsqu'on la retrouve lovée dans notre lit en période de pluie. Elle a évidemment ses chouchous, valorisant ceux qui savent la respecter et qui peuvent la caresser des heures durant. Quel cadeau quand elle vous choisit pour lui gratter le dos !

Mila s'est également montrée maternelle avec les deux petites boules de poils qu'elle a mis au monde récemment. Une bonne occasion de comprendre le fonctionnement de la reproduction, le développement du bébé, le rôle de la maman et de questionner l'absence du papa. Autant de sujet qui font échos aux situations vécues par les enfants qui vivent ici. Ainsi, grâce à Mila, les enfants apprennent la vie à pas de chat.

Les chevaux

Cet animal longtemps sauvage puis domestiqué par l'Homme est présent à huit cents mètres de la maison, chez notre partenaire, qui gère son centre équestre et accueille pour cette activité l'ensemble des enfants du LVA. Tour à tour, les enfants vont découvrir, s'investir et progresser dans l'apprentissage de cette activité. Chacun d'entre eux découvre et rencontre plusieurs chevaux comme « Pakistano » par exemple. Au pas, au trot ou au galop, ce grand animal va alors amener l'enfant vers une démarche d'apprentissage pouvant aller jusqu'à la passion. Ces grands sensibles nous apprennent à la fois le sens du contrôle et du lâcher prise, de la confiance en soi et en l'autre ainsi que la persévérance et le dépassement.

d. Organisation des activités de la ferme

La petite ferme est support à de nombreuses activités pour lesquelles une organisation est indispensable. On distingue ainsi les soins quotidiens, les travaux d'entretien et les activités de médiation par l'animal.

Routine de soin

Les soins portés aux animaux de la ferme sont réalisés par les enfants et les adultes. Des fiches explicatives comprenant les spécificités de soin à apporter à chaque animal ont été réalisées avec les enfants. L'objectif de ce rituel commun est que tous les habitants de la maison puissent prendre des habitudes et travailler en coopération. De par sa répétition, cette activité amène un repère sécurisant dans l'emploi du temps de l'enfant. Leurs participations au soin les responsabilisent. Ainsi les enfants peuvent transposer cette aptitude dans leurs relations et apprendre à la reconnaître chez l'autre. Chaque matin, les plus motivés partent donc, seau de compost à la main, pour la petite routine des animaux. On enfle les bottes et on se met d'accord sur « qui fait quoi » entre casser les huîtres, mettre de l'eau ou donner le grain. Mais la routine n'en est pas vraiment une, en effet, chaque jour sa surprise : une flaque dans laquelle sauter, un combat de coqs à admirer, quelques perles de rosée accrochées en collier à une toile d'araignée ou une envie d'attraper un poulet.

Entretien de la ferme

Dans le bocage Bourbonnais, comme ailleurs, rôdent fouines, martres ou renards, ce qui nécessite une infrastructure comprenant des clôtures, des portillons, des poulaillers, une bergerie, une volière et tout ce qui est nécessaire au bien-être et à la protection des animaux. Ces constructions sont le fruit d'ateliers réalisés par ou avec certains enfants pour lesquels ce passage au concret se révèle être un support éducatif. Accompagné par le professionnel, le jeune va pouvoir participer à prendre soin des extérieurs de la maison ainsi acquérir des compétences en construction et entretien. Chacun peut ainsi se voir confier des « missions » adaptées à son âge, ses envies et ses compétences : tailler la « bouchure » avec le sécateur, installer un grillage, nettoyer le poulailler, construire un nouvel enclos à canards ou aller chercher du grain chez l'agriculteur du coin, font ainsi partie de notre quotidien.

Médiation par l'animal

La formation d'une éducatrice permanente du LVA en médiation animale permet la mise en place d'ateliers plus ciblés. En individuel ou en groupe, les enfants peuvent ainsi bénéficier de séances plus approfondies où le contact avec l'animal permettra de travailler des axes éducatifs précis. On peut ainsi travailler l'affirmation de soi par une séance de parcours d'obstacles avec un chien, aborder les troubles alimentaires en donnant une feuille de salade aux lapins ou apprendre à se ressourcer dans l'instant présent en observant la délicatesse d'un faisan.

Un projet « volière » est d'ailleurs mené. On se relaxe, on observe, on se questionne. On se connecte à son environnement et on se sent vivant. Pour aller plus loin, un partenariat avec la Ligue de Protection de Oiseaux a été mis en place. Des séances guidées par un de leur bénévoles, pour apprendre à observer, écouter et reconnaître les oiseaux et la faune sauvage ont été organisées.

Ainsi les enfants grandissent et apprennent grâce aux animaux qui les entourent.

e. Hors LVA : Ouverture à l'extérieur pour favoriser l'inclusion

Les trois piliers que sont « la bienveillance », le « vivre avec » et « la construction de soi » sont articulés en fonction des besoins et des capacités de chacun et sont une passerelle essentielle à l'acquisition de l'autonomie visant la recherche d'une identité sociale et culturelle.

Pour permettre aux enfants de pouvoir s'ouvrir au monde malgré leur parcours de vie difficile, nous articulons diverses activités extérieures afin qu'ils puissent s'inclure au mieux dans la société tout en ayant des repères sécurisants.

Pour cela, nous mettons en place des activités récurrentes afin de permettre aux enfants de se confronter au monde extérieur, de créer un lien durable tout en ayant des repères connus et donc rassurants. Les vacances d'hiver dans le Cantal en sont un bon exemple. Chaque hiver, les enfants partent dans le même gîte, ce qui leur donne l'occasion de créer peu à peu une relation avec les personnes qui nous accueillent (personnels du gîte, du restaurant, de l'office de tourisme...).

De même, chaque été, les enfants peuvent partir en colonie de vacances en Sarthe où ils y ont également développé des habitudes. Là-bas, les enfants y retrouvent des amis et des animateurs qu'ils connaissent, le tout dans un cadre différent du LVA mais avec des valeurs identiques. Contrairement au séjour d'hiver où les enfants se retrouvent tous ensemble, les départs en colonie de vacances leur offrent la possibilité de partir en individuel.

Chaque été, sont organisées des vacances en petits groupes. Celles-ci varient selon les envies et les besoins de chacun, ainsi les destinations et les groupes changent tous les ans. Mer, montagne, en gîte ou en camping sont les différentes propositions soumises aux jeunes.

Au-delà des séjours et vacances, l'année est ponctuée d'événements organisés par le voisinage du LVA auxquels les enfants participent avec entrain. Pour Pâques, Halloween et Noël, le centre équestre organise des balades en calèche où sont conviés les habitants du hameau ainsi que leurs familles et amis. Les enfants prennent plaisir à participer et à aider à l'organisation de ces activités. Certains habitants du village ont créé une association proposant tout au long de l'année des événements (brocante, repas festif, marché nocturne...) auxquels les enfants participent avec joie. Quelques adolescents du LVA ont même adhéré en leur nom propre à celle-ci. Ils sont pleinement investis dans l'association, participant aux réunions et aidant à la préparation des événements.

Certains enfants ont la possibilité, en fonction de leur emploi du temps, de pratiquer une activité extérieure. Sport, musique ou activité manuelle leur sont accessibles selon leurs envies (lutte, gymnastique, danse, football, musique, dessins, art du cirque...).

Toutes ces activités, collectives ou individuelles, visent à favoriser le développement de leur estime personnelle.

III.3. Pluralité des activités proposées

La découverte d'activités techniques et pédagogiques est un support essentiel du LVA et un axe majeur dans l'accompagnement des enfants durant leur placement. Ces activités sont un socle de base du développement du public accueilli et permettent l'acquisition des trois valeurs fondamentales que nous défendons au LVA : la bienveillance, le « vivre avec » et la construction de soi. D'une part, elles sont articulées en fonction des besoins et des capacités de chacun, elles permettent de trouver sa place dans un collectif et ainsi favorise l'inclusion dans la société. D'autre part, elles sont une passerelle essentielle à l'acquisition de l'autonomie visant la recherche d'une identité sociale et culturelle.

Notre mission s'appuie donc sur un panel éducatif visant à développer l'estime de soi, à s'approprier les lieux et à découvrir le milieu environnant. Toutes ces actions ont pour objectif d'acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. Nous nous appuyons sur plusieurs activités tout au long de l'année. Cependant, en accord avec l'esprit du LVA, nous développons plus particulièrement six thèmes principaux regroupant différentes actions :

1. Bien-être et santé

- Fabrication de cosmétiques
- Sports (sports collectifs, piscine, parcours de motricité et randonnées)
- Cuisine basée sur la saisonnalité

2. Entretien et amélioration du site

- Bricolage
- Entretien des espaces verts
- Potager

3. Culture et socialisation

- Vie dans le hameau
- Découverte du patrimoine
- Jeux ludiques (jeux de rôle, jeux d'orientation)

4. Médiation animale

- Volière
- Médiation équine
- Apiculture

5. Séjours annuels

- Séjour hivernal aux « Flocons verts »
- Séjour estival au « Prieuré »
- Randonnées itinérantes

6. Activités avec les associations locales

- Associations sportives
- Cours de musique
- Implication dans l'association du hameau « Vivre à Viplaix »

Toutes ces activités supports font l'objet de fiches détaillées décrivant précisément l'accompagnement et les objectifs.

→ Retour d'expérience : récit individuel d'une journée type

Ces paragraphes illustrent de manière détaillée le récit d'une journée d'un enfant et d'un adolescent au LVA.

Journée d'Agathe - 8 ans

Le matin, Agathe se lève à 7h, elle prend au moins 15 minutes pour se réveiller. Une fois debout, elle s'habille puis fait son lit et range sa chambre. A 7h30, Agathe se dirige vers le petit déjeuner, en général, elle n'a pas beaucoup d'appétit mais elle a toujours le choix de la quantité qu'elle va manger et apprécie son œuf hebdomadaire. Après avoir fini son petit déjeuner à la cuisine, Agathe débarrasse son assiette afin de laisser une place propre pour le suivant. Agathe va se brosser les dents et les cheveux, ça a longtemps été source de conflit, c'est pourquoi, nous mettons à sa disposition barrettes et élastiques fantaisies qu'elle choisit en fonction de sa tenue. Puis, elle met ses chaussures et part à 8h avec un adulte pour le bus qui la déposera à l'école à 9h. Une fois par semaine, le jeudi, Agathe doit penser à modifier cette organisation pour s'occuper de son linge (mise en machine, étendage, pliage, rangement). Cette anticipation est importante pour Agathe car elle a des difficultés de gestion du temps et nous a demandé la mise en place d'un planning. Agathe n'est pas encore autonome sur la gestion de son linge, c'est pourquoi, un adulte l'accompagne à chacune de ces étapes.

Lorsqu'elle ne va pas à l'école, Agathe peut se lever plus tard, ce qui lui permet de mieux profiter de sa matinée. Elle mange généralement plus au petit déjeuner car elle a du temps. Ensuite, Agathe peut faire le tour des animaux avec un adulte et un autre enfant, le ramassage des œufs est un moment qu'elle apprécie particulièrement. Agathe aime faire des câlins aux poules. A son arrivée au LVA, elle pouvait se montrer inadaptée dans sa relation avec les animaux, voire violente envers eux, mais désormais cela a beaucoup évolué et elle est plus douce.

Une fois le tour des animaux fait, Agathe peut alors, avec l'accord d'un adulte, choisir l'activité de sa matinée. Plusieurs choses sont possibles : activité manuelle, lecture, jeux extérieurs, vélo, jardinage, jeu de société, passer un moment dans sa chambre, atelier cuisine ... Vers 11h30, nous terminons l'activité pour pouvoir amorcer la préparation du repas, la mise de table... Ces transitions doivent être anticipées par l'adulte et expliquées à Agathe afin d'éviter le débordement.

Le temps de repas est un moment où nous sommes tous réunis autour de la grande table. Cet instant de partage et de convivialité donne l'occasion à chacun de s'exprimer librement. Les adultes, participent, veillent, observent et, si nécessaire, régulent les échanges. Étant donné qu'elle est timide, la présence de l'adulte est un soutien pour l'aider à prendre la parole et participer aux discussions. Parmi les rituels du LVA, Agathe apprécie participer « au plus et au moins » de la journée (raconte ton meilleur et moins bon moment). C'est un temps où les enfants apprennent à respecter et écouter la parole de l'autre. Par rapport au vécu de chacun, ces temps peuvent être angoissants ou excitants, ainsi le positionnement de l'adulte est primordial.

Le repas terminé, Agathe débarrasse son assiette puis va se brosser les dents, elle utilise un sablier pour gagner en autonomie sur cette étape qu'elle a eu fait trop rapidement. Agathe, comme tous les enfants, va ensuite aller en temps calme durant une heure, ce temps lui permet d'avoir un moment seule, de pouvoir se recentrer et prendre du temps pour elle. Parfois, Agathe profite de ce temps calme pour faire la sieste.

L'après-midi, les enfants peuvent avoir, comme le matin, plusieurs activités proposées. Agathe aime quand des balades ou des sorties extérieures sont organisées. Le mercredi, Agathe a équitation. Au vu de son implication, la durée des séances s'est allongée. Agathe se rend à vélo, avec un adulte au centre équestre qui se trouve à 800 mètres de la maison. Elle apprécie cette activité dans laquelle l'équipe a pu mesurer ses progrès.

Parfois, les activités peuvent se dérouler autour des besoins de la maison (rentrer du bois, faire le ménage, entretenir les espaces extérieurs...). Agathe peut également accompagner un adulte pour faire les courses.

Si Agathe est à l'école, nous la récupérons à 16h30 à l'arrêt de car à côté du LVA. Une fois à la maison, Agathe nous montre son cahier de texte ainsi que son cahier de liaison tout en prenant son goûter. Nous profitons de ce moment pour qu'elle nous raconte sa journée. Puis vient l'heure des devoirs, qui se font dans sa chambre avec un adulte. Une fois ses devoirs terminés, si elle n'a pas son rendez-vous bimensuel avec la psychologue du LVA, Agathe peut prendre un temps dehors afin de se défouler avant de rentrer à 17h30 pour prendre sa douche. Ce moment peut être compliqué pour elle, lié à son histoire traumatique, c'est pourquoi, elle a besoin de beaucoup de présence lors de cet accompagnement. Par le passé, Agathe a pu se sentir débordée, générant ainsi, beaucoup d'agitation de sa part. Lorsque qu'elle a fini de prendre sa douche et de préparer sa tenue pour le lendemain, Agathe peut faire un jeu de société, utiliser l'ordinateur ou bien aider à faire la cuisine si elle le souhaite. Elle apprécie aussi de passer un moment sur le canapé de la pièce de vie avec les autres. Si elle en a envie, elle peut également téléphoner à sa famille, selon les modalités d'appel.

A 19h, tout le monde passe à table. Le soir, nous mangeons parfois en petits groupes afin de mieux répartir la parole et de pouvoir renforcer les relations avec chaque individu. Agathe étant une des plus jeunes, cela lui permet de discuter avec d'autres enfants ayant les mêmes centres d'intérêt. Vers 20h, le repas est terminé, chacun participe au débarrassage de la table, puis vient la routine du soir : brossage de dents, passage aux toilettes et chaque enfant va dans sa chambre attendre la venue d'un adulte encadrant pour « l'extinction des feux ». Agathe aime la lecture d'histoire, mais parfois, elle préfère juste un instant de tendresse durant lequel elle aime discuter de son papa. Vers 21h, après un dernier « bonne nuit », l'adulte éteint la lumière, il est temps de dormir.

IV. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES EQUIPES DU LVA MONT-JOINT

IV.1. Les ressources humaines

a. L'équipe pluri-professionnelle

L'équipe éducative du LVA « Le Mont Joint » est composée d'un directeur, d'une psychologue à temps partiel (20%), d'un soutien de conduite (80%), de quatre permanents travaillant 7j/7 en forfait journée, deux assistants permanents en 35h qui complètent et font le pont entre les équipes de forfait. Ils prennent en charge les enfants dans le cadre de l'action éducative : accompagnement socio-éducatif au quotidien, psychologie de l'enfant, gestion des conflits, démarches administratives.

L'équipe éducative de l'extension du LVA « Courzadet » est composée de deux permanents travaillant 7j/7 en forfait journée.

Les permanents et assistants permanents s'inscrivent dans le quotidien des enfants, ils sont issus de formations complémentaires et différentes pour apporter une prise en charge pluridisciplinaire. Ils sont issus de formations d'éducateur spécialisé, éducateur technique, moniteur éducateur, TISF, éducateur sportif, etc.

Les permanents ont la possibilité de s'inscrire dans des formations complémentaires à leur formation initiale afin d'enrichir l'accompagnement des enfants.

Total ETP : 10

Directeur

Ce poste se caractérise par la polyvalence. Le directeur favorise l'adaptation aux changements incontournables auxquels la structure doit faire face.

Il intervient sur le lieu, auprès du public. Il réalise les recrutements, est responsable de la partie ressources humaines.

Il entretient des relations avec les partenaires. Il apporte une réponse aux différents besoins. Il ne réalise pas d'accompagnement éducatif, mais peut intervenir à certains moments de « recadrage ».

Il arbitre et prend les décisions en réunion d'équipe.

Il est garant de la sécurité financière.

Permanents

Accompagnement d'enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance.

Il participe à la rédaction du PPE (ou DIPC)

Il assume un rôle de référent (*à définir dans projet éducatif*) auprès des enfants. Il est garant d'une forme de continuité auprès de ceux-ci. Il crée un « ménage ». Il habite et vit avec les enfants, il dort sur place.

Il travaille à partir d'une relation de proximité, inscrit dans une continuité. Il est ainsi la base d'une sécurité psychologique et affective.

Il favorise le développement.

Il trace le quotidien des enfants.

Il travaille en lien avec les parents et les différents partenaires.

Assistants permanents

Il assure une cohérence des suivis à travers les roulements d'équipe.

C'est un repère de cohérence, de suivi.

Il intervient sur les actes du quotidien : lever / coucher, devoirs, accompagnement affectif.

Il répond au besoin de dialogue, accompagne les émotions.

Il s'inscrit dans une continuité.

Il intervient en complémentarité.

Possibilité de partir en séjour.

Animateur

Pendant les périodes de vacances scolaires, des animateurs sont embauchés en Contrat d'Engagement Educatif (CEE) afin de compléter les équipes éducatives et de palier aux absences des permanents lors de leurs congés annuels.

Psychologue

Intervient autour du bien-être de l'enfant.

Peut réaliser des entretiens individuels, des activités thérapeutiques de groupes, en binôme, des temps de guidance parentale.

Coordination du parcours de l'enfant avec les partenaires. : rédaction de bilan.

Le psychologue apporte des éléments de compréhension à l'équipe lors des réunions. Il n'est pas du rôle du psychologue d'organiser ou animer les réunions.

Il peut partager des temps de vie commune comme des temps de cuisine, de jeux.

Le chauffeur / accompagnateur

Il assure les conduites des enfants aux écoles.

Il accompagne les enfants aux visites médiatisées.

Il accompagne les enfants aux DVH (droit de visite et hébergement).

Il assure le suivi de l'entretien des voitures.

Il accompagne les enfants aux rendez-vous médicaux, pharmacie.

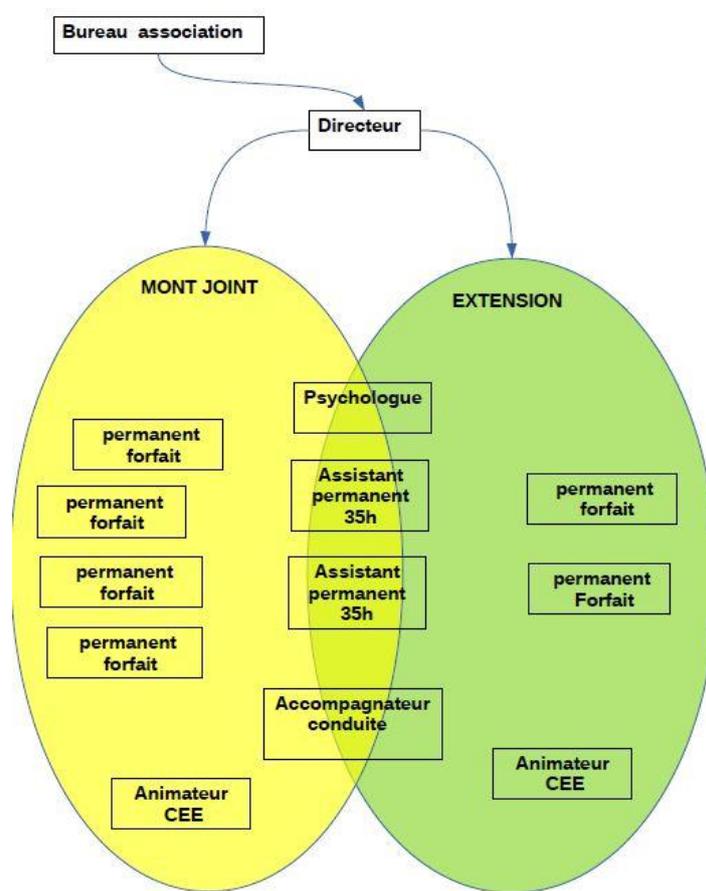
Il a un rôle de médiateur entre les enfants.

Il assure la transmission d'informations entre les écoles, médecins et l'équipe.

Il planifie les trajets (itinéraires, étapes, horaires...).

Il assure la sécurité des personnes transportées et des équipements.

Il adopte une posture bienveillante et attentive envers les personnes.



b. Organisation du travail : planning

Le LVA s'inscrit dans un fonctionnement de rotation d'équipe permettant de partager la vie quotidienne avec les enfants accueillis. Afin d'aboutir à du « vivre avec », les permanents vivent sur le LVA sept journées consécutives. Les changements d'équipe de permanents se font les mardis. Lorsqu'un permanent prend ses fonctions, il commence à midi. Lorsqu'un permanent quitte son poste, il part vers 17h. Ainsi de 12h à 13h30, les équipes se réunissent pour partager un repas commun dans lequel les participants échangent sur le quotidien, l'état du cheptel, les problèmes techniques et organisationnels. C'est aussi l'occasion de prendre des nouvelles de chacun. De 13h30 à 16h30, il est prévu une réunion d'équipe.

Une fois par mois, le mardi matin de 9h à 12h, un psychologue clinicien extérieur au LVA intervient pour échanger avec toute l'équipe, sauf le directeur, la psychologue et l'accompagnant à la conduite, sur l'analyse des pratiques éducatives.

Lorsqu'un permanent travaille sept journées consécutives, il obtient six journées consécutives de repos compensateur. Ainsi, suivant ce modèle, lorsqu'un permanent prend ses congés annuels, ceux-ci démarrent à la fin du repos compensateur. Lorsqu'un permanent est en arrêt de travail, il perd son repos compensateur.

Les assistants permanents travaillent en alternance, un des assistants est du « matin », l'autre du « soir ». Ils intervertissent chaque semaine les temps de travail et adaptent leurs horaires aux besoins de l'équipe permanente. Ils interviennent sur les deux sites et ont des « missions » spécifiques qui s'inscrivent dans des besoins de régularité.

La psychologue participe à trois réunions d'équipe par mois et fait le suivi des enfants. Elle apporte un étayage psychologique aux équipes pour optimiser les prises en charge. Elle a une vision d'ensemble, avec du recul, de la prise en charge des enfants. Elle définit son planning en fonction des besoins de l'équipe et de la disponibilité des enfants.

Le directeur, est présent sur le LVA les lundis et mardis. Parfois, un week-end s'ajoute aux lundis. Il est en télétravail les jeudis et vendredis. Il est d'astreinte toute l'année et est disponible et joignable facilement.

Le chauffeur accompagnateur répartit ses heures sur la semaine en fonction des besoins d'accompagnement des enfants. Il peut intervenir les dimanches exceptionnellement.

Les animateurs sont en CEE (contrat d'engagement éducatif), ils travaillent principalement sur les temps de vacances scolaires, ils travaillent six journées consécutives et se reposent 36h.

Aout		permanents				courzeadot		stagiaire		Directeur	Assistant		Assistant		anim		Psy
		permanent	permanent	permanent	permanent	permanent	permanent	h	Nb d'h		h	Nb d'h	h	Nb d'h	anim	anim	
1	S	1	1			1				1					1	1	
2	D	1	1			1				1					0.5	1	
3	L	1	1			1		10h-17h	7	1	7h-14h	7	14h-22h	8		1	7,5h
4	M	0,75	0,75	0,5	0,5	0,75	0,5	10h-17h	7	1	13h-18h	5	14h-22h	8	1	1	
5	M			1	1			10h-17h	7	1	9h-19h	10	14h-22h	8	1	1	
6	J			1	1			10h-17h	7	1	7h-14h	7	14h-22h	8	1	1	
7	V			1	1			10h-17h	7	1	7h-14h	7			1		
8	S			1	1			10h-14h	4		10h-18h	8			1	0.5	
9	D			1	1			1						1	1		
10	L			1	1			10h-17h	7	1	14h-22h	8	7h-14h	7		1	7,5h
11	M	0,5	0,5	0,75	0,75	0,5	0,75	10h-17h	7	1	14h-22h	8	13h-18h	5	0.5	1	
12	M	1	1			1		10h-17h	7		14h-22h	8	9h-19h	10	1	1	
13	J	1	1			1		10h-17h	7	1	14h-22h	8	7h-14h	7	1	1	
14	V	1	1			1		10h-17h	7	0.5			7h-14h	7	1		
15	S	1	1			1									1	0.5	
16	D	1	1			1									1	1	
17	L	1	1			1		10h-17h	7	1	7h-14h	7	14h-22h	8	1	1	7,5h
18	M	0,75	0,75	0,5	0,5	0,75	0,5	10h-17h	7	1	13h-18h	5	14h-22h	8		1	
19	M			1	1			10h-17h	7		9h-19h	10	14h-22h	8	0.5	1	
20	J			1	1			10h-17h	7	1	7h-14h	7	14h-22h	8	1	1	
21	V			1	1			10h-17h	7	0.5	7h-14h	7			1	1	
22	S			1	1										1		
23	D			1	1										1	0.5	
24	L			1	1			10h-17h	7	1	14h-22h	8	7h-14h	7	1	1	
25	M	0,5	0,5	0,75	0,75	0,5	0,75	10h-17h	7	1	14h-22h	8	13h-18h	5		1	4h
26	M	1	1			1		10h-17h	7		14h-22h	8	9h-19h	10	0.5	1	3h
27	J	1	1			1		10h-17h	7	1	14h-22h	8	7h-14h	7	1	1	
28	V	1	1			1		10h-17h	7	0.5			7h-14h	7	1	1	
29	S	1	1			1							10h-17h	7	1		
30	D	1	1			1									1		
31	L	1	1			1		10h-17h	7	1	7h-14h	7	14h-22h	8			5,5h
TOTAL JOURS DE PRESENCE		17,5	17,5	14,5	14,5	17,5	14,5			151	16		151	151			35
réunion			CP	boulan	CP	sejour		sejour mer						CP		sejour mer	CP
GAP				CP		CP		CP	CP		CP						

c. Modalités d'évaluations internes et externes

L'évaluation interne, inscrite dans la Loi 2002-2 rénovant le code de l'action sociale et médico-sociale permet au LVA « Le Mont-Joint » de procéder à l'évaluation de ses activités et de la qualité des prestations qu'il délivre. Ce dispositif est mis en place tous les cinq ans par la structure elle-même et est complété par une évaluation externe qui cible, notamment, la pertinence du service rendu et son impact au regard de la politique sociale que la structure met en œuvre. Cette dernière a lieu tous les sept ans par un organisme extérieur habilité.

L'évaluation interne, au sens de l'article 312.8 du CASF, s'attache à prendre en compte les processus de l'activité développée. Elle s'intéresse également à la pertinence de la prestation en référence aux bonnes pratiques validées.

L'évaluation permet de mettre en perspective le résultat des actions menées face aux objectifs attendus au départ, toujours dans le but d'ajuster et d'améliorer la prise en charge des personnes accueillies. L'évaluation interne porte sur des aspects quantitatifs, mais également, et principalement, sur des aspects qualitatifs.

Elle est entreprise et supervisée par le ou les responsable(s) hiérarchique(s) et menée par l'équipe éducative elle-même sous forme d'autoévaluation dans un esprit d'objectivation des pratiques et d'amélioration des compétences. Cette évaluation se fait une fois par an lors d'un séminaire en dehors du LVA en deux parties : un, axé principalement autour de l'accompagnement de l'enfant et l'autre, principalement autour du bien-être du salarié dans sa pratique.

d. Démarche qualité et Référentiel d'évaluation

La démarche qualité correspond dans le secteur social à la mise en place d'un processus d'amélioration continue de la qualité des prestations fournies.

La mise en œuvre des actions correctives d'amélioration s'inscrit dans la démarche qualité.

Dans ce cadre, un référentiel de la qualité et des bonnes pratiques en LVA est élaboré en équipe de manière coopérative et consensuelle. Plus qu'un outil de mesure d'efficacité, le référentiel est support de communication et d'appréciation qualitative au sein de l'équipe de travail. Ce référentiel répond notamment à la nécessité d'utilisation d'un langage commun à l'usage des acteurs dans leurs pratiques éducatives, qu'elles soient individuelles et collectives.

La création et l'utilisation de ce support se font dans une démarche volontaire et d'éthique professionnelle.

Ce référentiel s'axe sur :

- 1) Les définitions des termes couramment utilisés envers les accueillis ;
- 2) Les valeurs spécifiques de l'accueil au LVA « Le Mont-Joint » ;
Bienveillance : Capacité à se montrer indulgent et attentionné envers autrui d'une manière désintéressée et compréhensive.
Vivre avec : Capacité à vivre ensemble reposant sur le respect mutuel, l'acceptation de la pluralité des opinions, tout en renforçant la coopération.
Construction de soi : Recherche de soi, de sa personnalité en interaction avec les autres dans un souci de développement de l'estime de soi.
- 3) Les activités proposées en termes de prise en charge éducative ;
- 4) L'accompagnement dans le quotidien et ces « bonnes pratiques ».

L'évaluation générale du LVA se fait en séminaire avec l'équipe au complet suivant les critères définis ci-dessous :

- 1) La Clarté de la définition et de la formalisation des rôles et des responsabilités de chacun au sein de la structure (les fiches de poste sont un outil pour poser les rôles de chacun) ;
- 2) La Fréquence et la Qualité de la communication interne et externe (inter-équipe, équipe/usagers, équipe/partenaires) : réunions, analyse des pratiques une fois par mois,
- 3) La Gestion des risques (document unique) ;
- 4) Le Respect des échéances fixées ;
- 5) Le Bien-être et la Sécurité des personnes, qu'elles soient usagers (réponses aux besoins) ou professionnelles (GRH) ;
- 6) La Gestion financière, organisationnelle et matérielle au sein de la structure.

Le recueil des données est fait par l'équipe éducative lors du séminaire annuel, sur la base d'outils définis au préalable tels que des réunions de travail, des temps de paroles et de réflexion, des enquêtes de satisfaction.

Un compte-rendu du travail mené est transmis aux autorités concernées (évaluation externe) et aux différents partenaires œuvrant dans la bonne conduite du projet et la continuité des actions (département de l'Allier). Ce document rend compte du croisement et de l'analyse des informations recueillies mais aussi de la planification et du suivi des améliorations ciblées.

Evaluation et entretien individuel :

Les entretiens individuels des salariés se font une fois par an avec le directeur et un membre du bureau de l'association.

IV.2. Les temps collectifs de l'équipe

Les réunions sont les temps forts du travail d'équipe. Des temps d'échange essentiels dans la régulation s'organisent de manière informelle au quotidien. Le temps de discussion, d'analyse et de régulation est très important. Ces temps sont renforcés par trois types de réunions formelles avec des rôles différents et complémentaires : les réunions hebdomadaires, l'analyse de la pratique et les séminaires.

b. Réunion hebdomadaire

Contenu et objectifs

L'objectif principal de cette réunion est la transmission d'informations en équipe complète. Ceci permet l'anticipation de l'organisation de la maison. Mais c'est surtout un espace de parole, d'analyse, de débat, de réflexion permettant la prise de décision dans un souci de cohérence, de cohésion et de perfectionnement.

Temporalité

Cette réunion se déroule tous les mardis, jour du roulement de l'équipe. Ainsi, tous les membres sont présents. Le choix d'un roulement d'équipe par binôme de permanents fixes sur une semaine a d'ailleurs été mis en place dans ce but. Ceci favorise la cohésion, l'implication et donc la cohérence. Tout le monde se rejoint pour le déjeuner, temps de partage essentiel. La réunion se déroulant de 13H30 à 16H 30, le temps de travail est conséquent et permet d'aborder toutes les situations des jeunes ainsi que tous les axes d'accompagnement. De plus, les enfants étant à l'école, l'équipe peut se consacrer pleinement à la réflexion.

Participants

Tous les assistants permanents, le directeur, la psychologue et les stagiaires sont présents, ce qui permet une meilleure transmission, favorise la cohérence et permet une réflexion plus poussée par la complémentarité de l'équipe pluridisciplinaire. L'équipe de « Courzadet » et l'équipe du « Montjoint » font des réunions séparées mais avec un temps d'échange commun pour coordonner leurs actions.

Lieu

Elle se déroule dans la pièce à vivre de la maison principale du LVA créant ainsi une ambiance conviviale. Cela permet également d'être à proximité des dossiers des enfants et des outils de travail.

Préparation

Chaque membre de l'équipe est invité à noter les points qu'il souhaite aborder dans le cahier de liaison. Chacun peut ainsi apporter un objet de réflexion de manière spontanée. Ces points seront abordés selon l'ordre du jour type, outil de travail permettant d'être plus synthétique et efficace.

Animateurs

La personne qui a l'ordre du jour devant les yeux anime la réunion. Il s'agit souvent d'un permanent en fin de cycle de travail. Un maître du temps surveille l'heure et recadre la réunion lorsque cela est nécessaire.

Compte-rendu

Une personne prend en note les sujets abordés et les décisions prises suivant « l'ordre du jour type ». Le compte-rendu est donc réalisé directement au cours de la réunion et enregistré dans la DROPBOX de l'équipe.

c. Analyse de la pratique

Contenu et objectifs

C'est un espace de réflexion, de prise de recul, d'extériorisation des ressentis et des émotions et en aucun cas de prise de décision.

Les thèmes définis sont décidés en équipe en début de rencontre en fonction des idées, des besoins et des priorités.

Temporalité

C'est une réunion mensuelle qui se déroule le mardi matin, de 9H à 12H ; en alternant les semaines paires et impaires car cette réunion demande un retour anticipé de deux permanents et des heures supplémentaires aux permanents en 35H.

Participants

Sont présents : l'équipe éducative au complet et les stagiaires si cela s'avère pertinent.

Le directeur n'est pas présent dans un souci de libération de la parole.

Lieu

« Algeco », salle de réunion à l'extérieur de la maison principale, permettant plus de calme, de neutralité et de prise de recul.

Animateur

Un prestataire, psychologue extérieur à la structure, et spécialisé dans l'accompagnement de groupes d'analyse de la pratique est missionné pour animer ces réunions.

Compte rendu

Aucun compte rendu n'est rédigé. Une transmission est faite aux éventuels absents si cela est nécessaire.

d. Les séminaires

Contenu et objectifs

Il est nécessaire de dégager un temps long de réunion pour des travaux thématiques et de réflexion, comme suit : réécriture ou évaluation du projet éducatif du lieu, création de nouveaux projets, écriture et évaluation de projets individualisés des usagers ou formation selon les priorités du moment. C'est dans cet objectif que l'équipe se retrouve plusieurs jours à l'extérieur du LVA. Elle est ainsi dégagée de ses fonctions durant ce temps de travail. La cohésion et le dynamisme de l'équipe seront renforcés par les temps de partage inhérents à l'organisation du séminaire.

Les adultes sont remplacés par des animateurs sur la durée du séminaire. Ce qui permet également de travailler « l'absence » auprès des enfants. Leur montrer que les membres de l'équipe prennent du temps pour eux mais de manière plus distante, à l'extérieur du LVA, et dans un souci de cohésion, ne peut être que bénéfique.

De plus, sur certains séminaires, les enfants rejoignent les adultes durant quelques jours, ce qui permet de créer un moment unique où tous les habitants de la maison sont réunis.

Temporalité

Deux séminaires par an.

La durée est estimée à trois jours mais peut varier selon les besoins.

Participants

Sont présents : l'équipe éducative, le directeur et la psychologue (et éventuels renforts).

Lieu

Le séminaire se déroule à l'extérieur du LVA pour dégager un temps de travail plus long en étant libéré des affaires courantes du quotidien et pour favoriser la prise de recul. Un gîte de groupe est donc loué sur la durée du séminaire afin que tout le monde puisse dormir sur place et faire de ce moment, un temps fort du travail d'équipe.

Animateur

Si nécessaire, un animateur extérieur peut être sollicité pour guider et nourrir le travail.

Ces instances se sont créées au fur et à mesure des années pour répondre aux besoins de l'équipe et s'adapter à l'évolution du LVA. Les contraintes liées aux différents rythmes de travail des salariés et à la présence continue des enfants ont fait naître une belle créativité dans l'organisation du temps de travail collectif. L'idée du séminaire nous semble innovante et riche. A chaque fois, nous pouvons mesurer la satisfaction des participants qui considèrent que c'est une chance d'avoir dégagé ces moyens. On peut noter que l'organisation des réunions est représentative de la personnalité de LVA, des valeurs qu'elle défend et surtout de l'engagement des salariés.

IV.3. Partenariats et réseaux

Préambule

Les deux concepts de partenariat et réseau sont inhérents au travail social et possèdent une certaine complémentarité. En effet, pour qu'il y ait coordination entre les services et les intervenants, il est nécessaire de mettre au point une organisation : le réseau. Tisser des liens entre différents partenaires et travailler ensemble, semblent être les moyens de répondre aux exigences de l'accompagnement.

La création d'un réseau professionnel, va donc permettre de relier et d'ajuster les actions et objectifs, au cours de la réalisation des partenariats. C'est l'idée que développe Régis Dumont : *"Le réseau en tant qu'organisation transversale va favoriser la mise en œuvre de l'objectif fixé par le partenariat. Pris dans ce sens, le réseau s'avère donc un outil organisationnel au service du partenariat."*

a. Nos réseaux

Tisser un réseau de professionnel permet de placer l'enfant au centre des préoccupations et ainsi de donner du sens à notre accompagnement.

Cette organisation nous offre une grande marge d'initiatives qui, selon la problématique à résoudre, va nous permettre d'étayer un réseau adapté.

De plus, le réseau fonctionne sur la base de liens relationnels entre professionnels. Ceux-ci sont fondés sur la confiance mutuelle entre les participants. Il est alors tentant d'utiliser toujours le même réseau du fait de certaines affinités. Néanmoins, la création de nouvelles "mailles" peut être enrichissante afin de s'adapter au mieux aux sujets.

Au sein du LVA, nous avons donc plusieurs réseaux qui correspondent à la mise en lien de différents acteurs susceptibles de s'inscrire dans le projet de l'enfant :

→ Tout d'abord un réseau **médical et thérapeutique** : médecin généraliste, pédiatre, opticien, podologue, ophtalmologue, ORL, Centre Médico Psychologique (CMP), ergothérapeute, psychologue, orthophoniste.

Ce réseau évolue suivant l'état de santé de l'enfant. Un point est fait avec le médecin généraliste voir le pédiatre, qui nous dirige vers les professionnels de santé spécialisés. Ainsi, suivant la problématique de chaque enfant, nous mettons en place un réseau de professionnel susceptible d'évoluer.

→ Puis un Réseau **scolaire** : Unité Localisé pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), Institut Médico-Educatif (IME), Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (DITEP), collège, Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA), lycée agricole, lycée professionnel.

Au sein du LVA, nous mettons tout en place pour que des liens avec les professionnels de l'éducation se tissent. En effet, nous faisons régulièrement un point avec les enseignants afin que les enfants soient rassurés dans les apprentissages. Nous essayons dans la mesure du possible qu'un seul éducateur suive les devoirs et la progression d'un même enfant. De ce fait, une cohérence dans la continuité des apprentissages est instaurée.

→ Pour aller plus loin dans le réseau scolaire, un réseau **pour les stages professionnels** s'est engagé avec: Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI), artisans, boulangers, plâtriers peintres, agriculteurs, espaces verts, garagistes etc... Ainsi, suivant l'orientation professionnelle, nous accompagnons les adolescents dans leurs recherches de stages, l'écriture de CV et de lettre de motivation. Ce réseau, plutôt local, confère une certaine sérénité aux jeunes qui se sentent rassurés par le lien que nous entretenons avec ces professionnels.

→ De plus, un réseau **d'associations et inclusion sociale** qui regroupe les associations sportives et culturelles du bassin montluçonnais ainsi que l'association du village « Vivre à Viplaix ». Cette dernière organise différents événements auxquels les enfants peuvent participer. Pour aller plus loin et inclure les enfants dans un fonctionnement associatif, plusieurs adolescents adhèrent à l'association et participent à l'organisation de festivités ainsi qu'aux votes inhérents au fonctionnement d'une association.

→ Enfin, un réseau de **producteurs locaux** s'est établi. Nous achetons certains produits locaux comme la viande (Groupement d'Intérêt Économique GIE), mais aussi des fromages directement produits au sein d'une chèvrerie. Ce système permet de soutenir les producteurs locaux et de consommer des produits de qualité. C'est aussi l'occasion pour les enfants de se rapprocher et de se faire connaître des producteurs locaux afin de créer un lien qui leur permet d'être inscrits dans le territoire.

b. Nos partenaires

Parallèlement aux différents réseaux que nous mettons en place, nous avons également des partenaires.

Le premier partenaire est institutionnel. En effet, nous travaillons en étroite collaboration avec l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) qui nous confie les enfants. Nous sommes missionnés par cette instance dans la prise en charge et le suivi des mineurs.

Nous devons rendre des rapports réguliers suivant une trame commune. Celle-ci est organisée par thématiques dans un souci de cohérence. Cet écrit est rédigé principalement à l'échéance de placement en vue de l'audience. Si le renouvellement de placement est reconduit pour deux ans, nous devons faire également un rapport de mi-mesure.

Nous avons également 3 partenaires privilégiés. Ces partenariats ne peuvent pas s'envisager sans le partage de valeurs communes. Le lien entre les partenaires est défini avec un accord dans lequel sont stipulées les modalités d'intervention. Celui-ci se décline sous forme de charte et/ou de convention définissant un cadre réglementaire.

L'Attelage des Moutats

L'association « Les Attelages des Moutats » est née il y a 10 ans, suite à la rencontre de Corinne Lhopiteau (animatrice de tourisme équestre) avec Cédric Prouteau (directeur).

Il organisait des vacances adaptées pour un public d'adultes en situation de handicap mental, parfois associé à un handicap physique. Ceci a été le départ d'une « aventure » où le mot d'ordre était de se mettre à la portée de ces vacanciers et de leur procurer des moments de bonheur.

De l'attelage, du dessin sur cheval, de la monte pour certains, du pansage seulement pour d'autres, de la marche à pied avec un poney en longe ou tout simplement oser s'approcher de l'animal, autant de petites victoires et d'intenses moments d'émotion de part et d'autre.

L'activité s'est poursuivie avec un nouveau challenge : l'accueil d'adolescents en séjour de rupture. Autre public, autre problématique : le cheval en tant que médiateur à visée éducative, sociale, voire thérapeutique. L'accent était mis sur la relation avec l'animal, le travail autour de lui et bien sûr, la monte.

Enfin, à l'ouverture du LVA, à l'automne 2015, une convention a été signée et notre partenaire s'est adaptée pour proposer un accompagnement de qualité.

Les heures de prise en charge de notre partenaire est une base forfaitaire qui varie suivant le besoin des mineurs. En septembre, nous régularisons les heures d'accompagnement équestre. En observant chaque enfant, elle met en place des projets individualisés qui s'adaptent à l'évolution des enfants.

Tout ce travail se fait en lien avec les éducateurs et la psychologue pour que, lors des séances, Corinne puisse connaître l'état d'esprit du jour ainsi que les émotions de l'enfant. Ainsi, elle pourra adapter, si besoin, son discours et son déroulé de séance pour le bien-être de l'enfant. Des échanges réguliers avec l'éducateur référent (une fois par trimestre en moyenne) sont instaurés. Ceux-ci ont pour vocation d'élaborer des pistes de travail en accord avec les besoins des enfants. Tout ce cheminement est une remise en question et une adaptabilité permanente, ce qui fait la force de ce partenariat.

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

C'est au vu d'un intérêt particulier d'une professionnelle envers les oiseaux que ce partenariat a vu le jour. Cette démarche s'est faite en trois temps. Elle a été motivée par l'envie de développer des compétences chez les enfants en s'appuyant sur nos ressources en termes de situation géographique, tout en étant en accord avec les valeurs du LVA.

La prise de contact s'est effectuée auprès de l'antenne de la LPO de Montluçon afin qu'ils puissent venir voir sur site si notre cadre de vie pourrait être adapté pour devenir refuge. Les personnes de cette association se sont déplacés afin d'observer notre environnement. Plusieurs critères ont été répertoriés et analysés par les bénévoles de cette association. Après ce temps de réflexion, nous avons eu une réponse positive, le partenariat s'est engagé et nous avons signé la charte des Refuges LPO à l'automne 2019.

Des interventions régulières sont menées auprès des enfants. Celles-ci sont collectives et amènent un engagement mutuel. D'un côté, les bénévoles passionnés sont sensibles à la transmission des valeurs qu'ils défendent. D'un autre côté, les enfants bénéficient d'une source d'apprentissage riche et étayée en rapport avec leur milieu.

Les pompiers

Nous avons également un partenariat avec les pompiers depuis l'automne 2019. En effet, nous avons au sein de notre équipe, une pompière volontaire qui veut faire partager sa passion. Les termes de la convention stipulent que cette professionnelle est mise en disponibilité lorsque les enfants ne sont pas sur le site. Ainsi, elle est autorisée à quitter son poste de travail.

De plus, elle bénéficie, de la part de l'association, d'une semaine de formation sur les trois nécessaires. Ce diplôme est dispensé par le Service Départemental d'Intervention et de Secours (SDIS) et lui permettra d'être formatrice en Premier Secours Civique. Le diplôme obtenu, elle pourra former toute l'équipe professionnelle aux gestes de premiers secours afin que chacun valide le diplôme Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1).

De par sa motivation et son investissement, cette professionnelle met en place une découverte et une sensibilisation des gestes de premiers secours adaptés à l'âge et aux envies des enfants. Elle propose également des visites de caserne avec des explications sur le fonctionnement de celle-ci ainsi que des démonstrations de techniques d'interventions.

La recherche et la mise en place des partenaires et des réseaux ont fait apparaître l'importance de partager des valeurs communes, contribuant à l'instauration d'une confiance réciproque. Ces accords nous engagent dans un projet commun, où chacun peut trouver sa place, tout en ne renonçant pas à ses objectifs propres. De plus, le choix des acteurs est primordial et évolue sans cesse. En effet, nos réseaux sont en permanence réinterrogés pour s'adapter plus encore aux évolutions des enfants et adolescents du LVA Le Mont-Joint.

C. Pour aller plus loin

Le LVA est vivant, se complète en fonction des nouveaux éléments, change partiellement d'orientation lorsque cela est nécessaire. Il se doit d'être un outil en perpétuelle réflexion et se montrer flexible face à un public, jeune ou moins jeune, en constante évolution.

En janvier 2021, le bâtiment « d'en face » qui deviendra le siège de l'association, va commencer à être rénové dans son ensemble. Une moitié du bâtiment, représentant cinq chambres, sera utilisée pour relocaliser l'unité d'extension de « Courzadet ». Cette petite unité nous permettra d'offrir un accueil pour des problématiques particulières dont l'effet de groupe en serait un facteur aggravant.

L'autre moitié du bâtiment, restera en attente, nous laissant la possibilité de pouvoir créer une nouvelle utopie en fonction des nouvelles difficultés/possibilités que nous aurons identifiées.